

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVI, Numéro 7

Mars 1977

\$1.50

ROGER BÉDARD :

Paierons-nous \$85,000,000 de plus à
Terre-Neuve ?

MAURICE LABEL :

La culture en transition (II)

ODINA BOUTET :

La stabilité avec l'indépendance

JACQUES POISSON :

« Un génocide en douce » (P. Vade-
boncœur)

PATRICK ALLEN :

Au fil de l'actualité

ANDRÉ GAULIN :

Le thème de l'exil (1940-1960)

GEORGES ALLAIRE :

Tâtonnements patriotiques

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE
D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|---|-------|
| Roger BÉDARD : Paierons-nous \$85,000,000 à Terre-Neuve ?..... | 499 |
| Maurice LEBEL : La culture en transition (II)..... | 514 |
| Odina BOUTET : La stabilité avec l'indépendance..... | 528 |
| Jacques POISSON : À propos de « Un génocide en douce ». | 535 |
| Patrick ALLEN : Au fil de l'actualité..... | 545 |
| André GAULIN : Le thème de l'exil (1940-1960) | 563 |
| Georges ALLAIRE : Tâtonnements patriotiques..... | 578 |

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

LA COOPÉRATION, 2^e volume

Vient de paraître aux éditions Fides au prix de \$8.00. Le premier volume coûte \$5.00. Pour bien marquer l'importance que M. Angers attache à ces deux volumes qui résument une partie de son enseignement et de sa pensée, il disait, lors du lancement : « J'aimerais être pour la coopération ce que Adam Smith fut pour le capitalisme ».

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVI, Numéro 7

Mars 1977

\$1.50

Paierons-nous \$85,000,000 de plus à Terre-Neuve ?

par Roger J. Bédard

Plusieurs événements récents ont replacé l'ignoble affaire du Labrador au centre de l'actualité.

- Cinq ans seulement après la signature du contrat entre Churchill Falls Labrador Corporation et l'Hydro-Québec, le gouvernement de Terre-Neuve étatisé Churchill Falls Labrador Corporation, remet en question ce contrat et exige que l'Hydro-Québec verse à Terre-Neuve un subside de \$85,000,000¹, *par année en plus des sommes prévues au contrat*, pour les 67 ans qui restent avant l'expiration de l'accord de 1969.

- Le gouvernement de Terre-Neuve fait préparer des plans 1) pour un aménagement à Gull Island et 2) pour un tunnel entre Pointe Amour au Labrador et Yankee Point dans l'Île de Terre-Neuve et exige que le consommateur d'électricité du Québec en paie le coût. L'énergie ainsi produite et distribuée à Saint-Jean, Terre-Neuve, coûterait *six fois le prix de l'électricité des centrales thermiques au prix actuel du pétrole*.

- L'Hydro-Québec est tenue en échec dans ses efforts pour aménager *cinq rivières de la Basse Côte Nord* à cause de l'irritante affaire du Labrador.

- Des chefs politiques au Québec et au Labrador rejettent ouvertement l'injuste jugement rendu par le Conseil privé en mars 1927 ; le mouvement s'accélère depuis l'élection du 15 novembre.

Voilà donc le plan que nous suivrons dans cet article.

Dans la première partie, nous discuterons de quelques problèmes bien concrets et bien actuels reliés à l'affaire du Labrador :

1. la renégociation du contrat de Churchill Falls ;
2. le projet de Gull Island et le tunnel de Pointe Amour à Yankee Point ;

1. Chiffre cité par M. Moores, premier ministre de Terre-Neuve. Rappelons ici que Terre-Neuve n'a qu'une population de 542, 104 en 1971, c'est-à-dire à peu près égale à la seule ville de Québec.

3. la mise en échec de l'Hydro-Québec dans ses efforts pour aménager cinq rivières de la Basse Côte Nord ;

dans la deuxième partie, nous ferons un tour d'horizon des contestations récentes du jugement du Conseil privé dans l'affaire du Labrador.



A — 1. La renégociation du contrat de Churchill Falls.

Le 6 juin 1966, lendemain de l'élection du 5 juin, M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, a présenté à Churchill Falls Labrador Corporation une offre d'achat pour un gros bloc d'électricité en provenance de la centrale projetée aux chutes Hamilton (maintenant appelées Churchill Falls).

Cette offre fut entérinée et complétée par une lettre d'intention signée par M. Lessard le 13 octobre 1966. Sur la foi de cette lettre d'intention, Churchill Falls Labrador Corporation, filiale de la Brinco, a octroyé pour environ \$15,000,000. de contrats durant la seule année 1966.

La Société St-Jean-Baptiste, le R.I.N., les États généraux, M. Brochu, le signataire de cet article et beaucoup d'autres Québécois se sont opposés à la signature d'un contrat pour l'achat d'électricité de Churchill Falls Labrador Corporation. Tous, nous avons exigé une remise en question *préalable* de l'ignoble jugement du Conseil privé qui a appelé « côte du Labrador » des territoires situés à 460 milles de l'Atlantique.

Placé entre le marteau et l'enclume, M. Daniel Johnson a eu recours à deux mesures : d'une part, M. Johnson a fait expédier une lettre d'intention à Churchill Falls Labrador Corporation et d'autre part il a nommé une Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire.

Après trois ans de *lobbying* agressif de la part de la Brinco et de l'Hydro (cette dernière a exigé et obtenu des garanties et des mesures de contrôle sur C.F.L.Co.), le

contrat pour l'achat de l'électricité produite à la centrale de Churchill Falls fut signé le 12 mai 1969.

Deux bills pour donner force de loi aux engagements de \$5,400,000,000 contractés par l'Hydro-Québec par ce contrat furent adoptées en 90 secondes par l'Assemblée nationale du Québec le 29 mai 1968. Plusieurs députés ont dit dans la suite qu'ils ne connaissaient absolument rien du contenu de la lettre d'intention et du projet de contrat de soixante pages rédigés en jargon juridique très corsé.

Par le contrat signé avec Churchill Falls Labrador Corporation, l'Hydro-Québec a acheté 90% des 5,225 Mégawatts produits à la centrale de Churchill Falls. Terre-Neuve a reçu 225 mégawatts pour remplacer l'énergie produite à l'usine de Twin Falls, mise hors de service par le nouvel aménagement et 300 mégawatts de rappel.

L'Hydro-Québec détient 34.2% du capital-action de Churchill Falls Labrador Corporation. L'Hydro-Québec a également garanti que C.F.L.Co. aurait assez d'argent pour rencontrer toutes ses obligations. L'Hydro-Québec s'est engagée à verser annuellement entre \$93,000,000. et \$65,000,000. à Churchill Falls Labrador Corporation pour une durée de 65 ans depuis la fin des travaux.

Selon le prix convenu le 12 mai 1969, l'électricité achetée de C.F.L.Co. était assez coûteuse. Par suite de l'inflation de 1970-1975 et de l'augmentation conséquente des coûts de construction et de financement, le prix de l'électricité achetée de Churchill Falls Labrador Corporation est devenu avantageux pour le Québec.

À partir de 1974, M. Frank Moores, nouvellement élu premier ministre de Terre-Neuve, s'est agité pour forcer le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec à renégocier le contrat de Churchill Falls. M. Bourassa a éludé poliment toutes les requêtes de M. Moores à cet effet.

Dans l'espoir d'intimider le gouvernement du Québec, M. Moores décréta l'étatisation de la Churchill Falls Labrador Corporation. Après d'interminables tractations, les parts de C.F.L.Co. détenues privément par Brinco, pro-

priété de Rio Tinto et par Bethlehem Steel furent cédées à la Commission Hydroélectrique de Terre-Neuve et du Labrador au prix de \$7.07. Cette province versa \$132 millions pour acquérir les parts de C.F.L.Co. et \$28 millions pour ses droits sur les ressources hydroélectriques.

Fort de ce contrôle, M. Moores exigea de nouveau la réouverture du contrat de Churchill Falls afin d'obtenir 800 mégawatts au prix de 1969 ou une augmentation équivalente du prix convenu. Nouveau refus poli de M. Bourassa.

M. Moores demanda et obtint l'appui du ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald MacDonald, dans ses représentations au gouvernement du Québec en vue de la réouverture du contrat de Churchill Falls.

En 1975, le portefeuille de l'Énergie changea de titulaire à Ottawa et à Québec. Le nouveau ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, reprit le manège de son prédécesseur et exerça sur M. Bourassa et sur le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Cournoyer, les pressions les plus dures pour qu'une nouvelle négociation du contrat de Churchill Falls soit engagée.

Le 12 juillet 1976, invoquant « l'intérêt national », M. Gillespie menace ouvertement le Québec « de faire voter une loi par le Parlement canadien pour forcer l'Hydro-Québec à entamer des négociations en vue d'établir un nouveau prix pour l'électricité produite à Churchill Falls ».

Outré, le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, intima publiquement à M. Gillespie l'ordre de « se mêler de ses ch. . . d'affaires ». Quelques jours plus tard, M. Cournoyer déclara à la télévision de Radio-Canada : « Le ministre de l'Énergie, M. Gillespie, fait preuve d'ignorance crasse dans cette affaire parce que l'électricité est une juridiction exclusive des provinces. . . Je n'ai pas besoin d'ignorants crasseux dans mon dossier », ajouta M. Cournoyer.

Le 13 septembre 1976, M.T.A. Hickman, procureur général et ministre de la Justice de Terre-Neuve inscrit une procédure devant la Cour suprême de Terre-Neuve

« en vue d'obtenir une déclaration à l'effet que le contrat d'énergie de C.F.L.Co. est assujéti à la réserve contenue dans le bail entre Terre-Neuve et C.F.L.Co. stipulant le droit pour les Terre-neuviens de prendre l'énergie dont ils auront besoin *pourvu qu'il soit possible et économique* de le faire ». Les défendeurs sont Churchill Falls Labrador Corporation et l'Hydro-Québec.

M. Hickman allégué qu'une clause du bail signé en 1961 entre le gouvernement de Terre-Neuve et C.F.L.Co. assure la « priorité aux citoyens de la province de Terre-Neuve quant à l'approvisionnement d'électricité, en autant qu'il est *possible et économique* de le faire. « M. Hickman allégué en outre que, selon un principe de *common law*, ce bail est en priorité de droit par rapport au contrat entre Churchill Falls Labrador Corporation et l'Hydro-Québec signé en 1969.

Selon le contrat du 12 mai 1969, la Cour suprême de Terre-Neuve n'a pas juridiction en cette matière. Sous la rubrique intitulée « *Applicable Law* », le contrat de Churchill Falls est clair comme une eau de source à ce chapitre :

« This power contract shall at all times and in all respects be governed by and interpreted in accordance with the laws of the Province of Quebec. The only courts competent to adjudge disputes between the parties hereto arising out of this contract are, subject to appeal to the Supreme Court of Canada when such appeal lies, the Courts of the Judicial District of Montreal where, for purpose of litigation only as aforesaid, CFLCo elects domicile for service at One Westmount Square in the City of Westmount, District of Montreal, or at such other place in the said district of Montreal of which CFLCo may from time to time give written notice to Hydro-Quebec. »

L'Hydro-Québec a inscrit en Cour suprême de Terre-Neuve un avis de motion ayant pour but d'obtenir de l'information et de contester la compétence de la Cour suprême de Terre-Neuve relativement à la dispute relative au contrat d'énergie de Churchill Falls Labrador Corp.

La cause s'est ouverte à St-Jean, Terre-Neuve, le 7 janvier dernier. L'Hydro-Québec a plaidé sur la première partie de l'avis de motion et demandé à contre-interroger le ministre Hickman. L'affaire est en délibéré.

Au début de décembre, la nouvelle a circulé que Churchill Falls Labrador Corporation allait déménager prochainement son siège social de Montréal à St-Jean, Terre-Neuve.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. C'est un dossier sur lequel il faudra tenir les yeux grands ouverts.

A — 2. La centrale de Gull Island et le Tunnel Pointe Amour-Yankee Point

À 140 milles environ en aval des Grandes Chutes déjà aménagées, le fleuve Churchill offre un deuxième site avantageux pour la construction d'une centrale hydroélectrique : il s'agit de Gull Island.

Le potentiel de cet emplacement est d'environ 1,800 mégawatts. Cette énergie peut être aménagée à un prix équivalent par kWh à celui de L. G-2 à la baie James.

La Commission hydroélectrique de Terre-Neuve et du Labrador a effectivement requis les services de grands bureaux d'ingénieurs-conseils (Montreal Engineering Co., Acres et Techmont Consultants). Une société appelée Lower Churchill Development Corp. a effectué les études et tracé les plans d'aménagement. Le projet comprend :

1. une centrale hydroélectrique située à Gull Island ;
2. un tunnel de douze milles à être construit 1,400 pieds sous le plancher du détroit de Belle Isle entre Pointe Amour au Labrador et Yankee Point dans l'île de Terre-Neuve ;
3. Des lignes de transport de l'électricité sur une distance de plus de 500 milles entre Gull Island et St-Jean, Terre-Neuve.

Selon une étude réalisée par Morgan, Stanley & Co, la centrale par elle-même pourrait être rentable. Toutefois en raison du coût astronomique du tunnel Pointe Amour — Yankee Point, le prix de revient de l'électricité de Gull Island dans l'île de Terre-Neuve serait absolument prohibitif. J'ai calculé que cette énergie coûterait huit fois plus par kWh que l'électricité de Churchill Falls.

En mars 1975, le coût de l'aménagement de Gull Island et du tunnel a été établi à \$1,800,000,000. Les ingénieurs-conseils ont évalué à \$2,300,000,000. le coût de ce projet en septembre 1975. Depuis lors l'escalade des coûts a été d'environ \$1,000,000. par jour.

Les consultants financiers Morgan, Stanley & Co ont établi que Terre-Neuve pouvait soit construire la centrale de Gull Island et vendre l'électricité au Québec, soit récupérer 800 mégawatts *au prix de 1969* et les acheminer dans l'île par le tunnel. Morgan Stanley Co ont ajouté qu'il était insensé de penser que Terre-Neuve, même avec l'aide du Canada, pouvait construire les deux.

Terre-Neuve a décidé de construire l'aménagement de Gull Island et le tunnel Pointe Amour — Yankee Point à la condition *d'en faire payer le coût par le consommateur d'électricité du Québec et par le gouvernement fédéral.*

D'où l'embarrassante insistance du premier ministre Moores à renégocier le contrat de vente de l'électricité produite à Churchill Falls. L'objectif de cette nouvelle négociation serait pour Terre-Neuve

a) *d'augmenter de \$85,000,000 par année les sommes perçues de l'Hydro-Québec pour l'électricité achetée à Churchill Falls*

ou b) *récupérer 800,000 kW d'électricité produite à Churchill Falls au prix de 1969, l'Hydro-Québec étant dans l'obligation de produire une même quantité d'électricité dans des centrales construites au prix fort d'aujourd'hui. Le coût additionnel pour l'Hydro-Québec dépasserait les \$100,000,000. par année.*

M. Moores et les députés de Terre-Neuve à Ottawa ont multiplié les démarches afin d'obtenir l'appui financier du gouvernement fédéral dans la réalisation du projet de Gull Island et du tunnel Pointe Amour — Yankee Point.

Ces efforts ont produit des résultats. Le premier ministre, M. Trudeau, le ministre des Finances, Macdonald et le ministre de l'Énergie, M. Gillespie, ont tour à tour vanté « l'intérêt national » du projet de Gull Island. Tous trois ont

indiqué que le gouvernement canadien considérerait favorablement une participation au financement de ce projet.

Quelques jours seulement après l'élection du 15 novembre, M. Frank Moores a prononcé des discours à l'emporte-pièce devant la Canadian Society de New-York (7 déc.) et l'Empire Club de Toronto (9 déc.). Dans les deux cas, M. Moores a parlé de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill.

Programmées depuis longtemps, ces visites dans les capitales financières des États-Unis et du Canada avaient un objectif précis : trouver du financement intérimaire pour le projet de Gull Island. M. Moores avait tout prévu, sauf l'imprévisible : l'avènement en force d'un gouvernement du Parti Québécois.

Dans ses discours de New-York et de Toronto, M. Moores a clairement exprimé ses craintes au sujet de l'incertitude que crée sur les marchés financiers l'élection du Parti Québécois. M. Moores a indiqué que l'incertitude est accentuée par la crainte d'une contestation éventuelle par le nouveau gouvernement du Québec de la frontière du Labrador telle qu'établie par le Conseil privé.

La mise en chantier de la centrale de Gull Island et la construction du tunnel Pointe Amour — Yankee Point dépendra donc de la décision des tribunaux au sujet de la renégociation du contrat signé le 12 mai 1969 entre l'Hydro-Québec et la Churchill Falls Labrador Corporation pour l'électricité de Churchill Falls. Ces mises en chantier dépendront aussi de l'attitude que le nouveau gouvernement du Québec adoptera face à un jugement ignoble, largement basé sur le Traité de Paris de 1763. Affaire à suivre de très près.

A — 3. L'aménagement des rivières de la Basse Côte Nord

Cinq rivières situées dans la Basse Côte Nord offrent un potentiel avantageux pour la construction de centrales hydroélectriques. Ce sont les rivières Romaine, Natashquan, Petit Mecatina, St-Augustin et St-Paul.

Ces ouvrages ne seront pas des aménagements gigantesques comme ceux des rivières Bersimis, Manicouagan ou Churchill, mais plutôt une série de petites centrales semblables à celles de la rivière St-Maurice.

Malheureusement, l'Hydro-Québec ne peut pas aménager ces chutes de façon rentable dans l'immédiat. L'Hydro-Québec est tenue en échec depuis des années dans ses efforts pour aménager ces rivières par le litige de la frontière. Les centrales seraient bien construites au Québec, mais une partie de la réserve d'eau serait située au Labrador.

La logique crochue des lords-juges du Comité judiciaire du Conseil privé a appelé « côte » le versant ou bassin de drainage en direction de Terre-Neuve, mais pas en direction du Québec. Du côté de la province française, les lords de sa Majesté ont tiré une ligne d'arpenteur-géomètre.

Aujourd'hui, la ligne idiote tracée par les lords-juges du Conseil privé entrave sérieusement la mise en valeur des ressources hydroélectriques de la Basse Côte Nord.

L'Hydro-Québec ne peut pas construire économiquement les centrales de la Basse Côte Nord sans acquérir le contrôle de l'ensemble des réserves d'eau.

En 1975 et 1976, M. Jean Cournoyer, ministre des Richesses naturelles a offert à Terre-Neuve les 800 mégawatts demandés en provenance de Churchill Falls en échange pour la juridiction québécoise sur le haut bassin des cinq rivières afin de produire l'énergie de remplacement. M. Moores a refusé.

Ces cinq rivières peuvent produire ensemble environ 3,600 mégawatts. L'emplacement de Gull Island, nous l'avons vu, a un potentiel de 1,800 mégawatts et celui de Muskrat Falls, 800 mégawatts. Toutes ces centrales produiraient une quantité suffisante d'électricité pour justifier la construction d'une ligne de transport d'environ 1,200 milles.

En l'absence de contrôle approprié l'Hydro-Québec a

dû laisser sur la table de travail le projet d'aménager ces rivières. D'où l'urgence pour le Québec de rétablir une fois pour toutes sa juridiction sur tout le Labrador intérieur.

B — C'est toujours NON au Conseil privé.

Six premiers ministres du Québec ont, depuis 1927, carrément refusé d'exécuter le jugement injuste et non fondé rendu par le Conseil privé de Londres dans l'affaire du Labrador. En effet, MM. Taschereau, Duplessis, Godbout, Johnson, Bertrand et, tout récemment, M. René Lévesque, ont tour à tour opposé une fin de non-recevoir catégorique à ce jugement.

Ces chefs politiques ont interprété fidèlement l'opinion publique québécoise. Tous les groupes authentiquement dévoués aux intérêts québécois ont à tour de rôle contesté ce jugement ignoble : l'Action française en 1927, l'A.C.J.C. en 1935, l'Union nationale en 1936, le Bloc Populaire canadien en 1943, la Société St-Jean-Baptiste en 1954 et en 1966, le R.I.N. en 1966, les États généraux du Canada français en 1967, le Parti québécois dès 1970, etc., ont tous exigé, sous une forme ou sous une autre, que le gouvernement du Québec rétablisse sa juridiction sur le Labrador intérieur.

Dans plusieurs ouvrages, articles, mémoires et causeries, j'ai établi les fondements juridiques d'une contestation du jugement rendu par le Conseil privé dans l'Affaire du Labrador.

Fait intéressant, la remise en question de la frontière du Labrador a pris de l'ampleur depuis l'élection du P.Q. L'affaire du Labrador est redevenue de grande actualité depuis trois mois.

L'un des très rares observateurs à l'extérieur du Québec qui ont prévu l'éclatante victoire du P.Q. lors de l'élection du 15 nov. fut M. Campbell, chef d'entreprise à Labrador City. Avant même que les Québécois ne se rendent aux urnes, le *News* de St-Jean, Terre-Neuve titrait : « *Labrador said up for grabs and Separatist P.Q. might grab it* » (*Daily News*, 15 nov.).

M. Campbell a également prévu que dès son accession au pouvoir, le Parti Québécois : a) fermerait toute négociation au sujet de Churchill Falls ; b) rejetterait le jugement du Conseil privé et déclarerait le litige de la frontière du Labrador officiellement ouvert.

Dès le lendemain de l'élection, le premier ministre Moores exprima ses craintes au sujet de la victoire du Parti Québécois concernant l'avenir de la juridiction sur le Labrador. Le *News* écrit en première page : « It's a worry for Moores » (*Daily News*, 16 nov. 1976).

La semaine suivante, dans une causerie prononcée devant le Club Kiwanis, M. Geoff Stirling exprime l'avis que l'avènement du Parti Québécois pose, une fois de plus, le problème de la juridiction sur le Labrador. Le compte rendu est intitulé : « Geoff Stirling warns of Quebec Threat to Labrador » (*Daily News*, 24 novembre).

Quelques jours seulement après l'élection, M. René Lévesque a affirmé sur une chaîne de postes de radio, en riposte aux élucubrations du Dr. Isabelle, « que le territoire d'un Québec indépendant inclurait la province actuelle et le Labrador » (*Montreal Star*, 6 déc. p. 1).

Le 9 décembre 1976, M. René Lévesque a affirmé à Fermont puis répété à Wabush : « Nous sommes d'avis que le Québec s'est fait voler le Labrador par un jugement injuste ». Le premier ministre a ajouté : « Le Québec indépendant portera ce litige devant la Cour internationale de LaHaye afin de réparer l'injustice dont nous avons été victimes » (*Le Soleil* et *La Presse*, 10 décembre). Le *News* a aussi rapporté fidèlement en première page : « Lévesque on Labrador: : We got gypped » (*Daily News*, 10 décembre).

Fait encore plus remarquable, plusieurs autres journaux de langue anglaise du Canada commencent à s'intéresser à l'affaire du Labrador.

Dans son édition du 8 janvier dernier, le « *Toronto Star* » titre : « A separate Quebec should be smaller, lawyer says ». Me E. James Arnett prétend, dans cet article, que

dans l'éventualité d'une séparation le Québec devrait être amputé définitivement des Rupert Lands (i.e, l'Ungava) et du Labrador. Ainsi ajoute l'avocat Arnett, le Québec serait réduit aux dimensions de la colonie française de 1759, c'est-à-dire une mince lisière sur chaque rive du Saint-Laurent (*Toronto Star*, 8 janv. 1977).

Quelques jours plus tard, M. Dave Thomas prétend dans *The Gazette* de Montréal, que M. René Lévesque n'est vraiment pas intéressé à augmenter de 25,000 la population anglophone du Québec par l'annexion du Labrador. Dans son article intitulé « Labrador : the map is only political », M. Thomas réaffirme que le jugement du Conseil privé en 1927 auquel l'amendement au B.N.A. de 1949 a donné force de loi pour intégrer Terre-Neuve au Canada, ferme définitivement toutes les avenues d'ordre juridique.

Simultanément, la Société St-Jean-Baptiste parle d'organiser un comité pour la récupération du Labrador similaire au Comité Philippe Hamel pour la nationalisation de l'électricité. Certains journaux préparent des tours d'horizon de tous les articles qu'ils ont publiés sur la question du Labrador depuis un demi-siècle. Les Éditions du Jour parachèvent une troisième édition de mon livre intitulé « L'Affaire du Labrador » pour mars 1977.

Plusieurs juristes se sont également prononcés en faveur d'une contestation ouverte de la décision du Conseil privé. En conclusion d'un ouvrage intitulé « Le Territoire québécois », publié par l'Institut de recherche en droit public de l'Université de Montréal, Me Jacques Brossard écrit :

« Quant au Labrador, le Québec ne saurait accepter la décision arbitrale par laquelle le Comité judiciaire du Conseil privé a voulu délimiter la frontière labradorienne en faveur de Terre-Neuve, alors colonie britannique (1927) sans que le Québec fût partie à l'instance ; les vices de forme et les nombreuses faiblesses de cette décision, plus politique que juridique, permettraient au Québec de la remettre en question » (p. 318).

« Le Québec pourrait remettre en question la décision rendue par le comité judiciaire du Conseil privé britannique en 1927 quant à la frontière du Labrador et réclamer que celle-ci, comme elle aurait dû l'être originellement, fut reportée jusqu'à la côte » (p. 326).

De son côté, Me Henri Brun, de la Faculté de droit de l'Université Laval écrit dans son ouvrage sur « Le Territoire du Québec » :

« Pour forcer le règlement du conflit relatif à la frontière du Labrador, en des termes différents de ceux dégagés par le Conseil privé en 1927, deux canaux juridiques s'offrent en définitive au Québec. . . .

« Le succès de ces deux démarches successives évoquées, bien qu'aléatoire, n'est pas à exclure si l'on s'en remet aux enseignements de la doctrine et de la jurisprudence. L'une et l'autre sont suffisamment fondées en droit pour inviter à ne pas les négliger. Le poids de l'enjeu devrait au contraire exiger du Québec qu'il épuise les recours dont il dispose ».

Réglé définitivement par le jugement du 1er mars 1927, le problème du Labrador ? Absolument pas. La contestation de l'odieux jugement du Conseil privé reprend avec une vigueur nouvelle.

Non, mille fois non, nous Québécois, nous ne plierons pas l'échine devant l'ignoble jugement du Conseil privé qui a appelé « côte du Labrador » des territoires situés à 460 milles de l'Atlantique pour sortir le Trésor britannique d'une entreprise en banqueroute.



Message

PAR L'ÉTENDUE DE SON TERRITOIRE
DANS LE MONDE,
LE QUÉBEC OCCUPE LA SEPTIÈME PLACE.

PAR SA PRODUCTION NATIONALE BRUTE (PNB),
QUI APPROCHE \$40,000,000,000, LE QUÉBEC
OCCUPE LA 23^e PLACE DANS LE MONDE.

PAR SON NIVEAU DE VIE INDIVIDUEL,
SUR LES 146 PAYS-MEMBRES DES NATIONS-UNIES,
LE QUÉBEC OCCUPE LA ONZIÈME PLACE.

RODRIQUE TREMBLAY, ministre.

CES FAITS, AVEC NOTRE VOULOIR-VIVRE,
NE JUSTIFIENT-ILS PAS NOTRE ACCESSION
À LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION ?

L'ACTION NATIONALE

La culture en transition

(2e partie)

par Maurice Lebel
professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval

1 — La culture et la société technologique

La culture du jour est en grande partie dominée et orientée par la technologie, qui est l'une des grandes créations du XIXe siècle. La technologie est l'invention de la méthode d'innover et d'inventer indéfiniment. C'est une force aveugle et barbare, sauvage et vorace, sans but, sans mesure, sans pause, sans réflexion, sans pensée autonome qui se développe à même le milieu culturel et les maisons du savoir. Au laisser-faire du monde économique correspond le laisser-innover du monde technique. Le savoir devient pouvoir, employé par les hommes pour des fins pratiques et utilitaires. Les techniques, je préfère de beaucoup le pluriel au mot abstrait technologie, comprennent un modèle, un système, des machines, des outils, un réservoir, de capacités et d'habiletés, une organisation systématique des découvertes scientifiques et des appareils techniques, capables de maîtriser la nature, de contrôler l'environnement et les hommes eux-mêmes. La bombe atomique est le produit le plus parfait de la science et de la technique. Les subdivisions du savoir s'identifient de plus en plus avec les subdivisions administratives dans les maisons d'enseignement. Ainsi la structure bureaucratique de l'Université contemporaine, avec ses sections, ses départements, ses centres, ses écoles, ses instituts solidement installés en tranchées distinctes avec des spécialistes engagés dans des disciplines *ad hoc* est l'expression même de la manière de penser et de la pensée technologique. C'est l'analyse, la recherche, genre damier ou domino, pièce à pièce, fragmentaire, parcellaire, divisée et subdivisée à l'extrême. Tel est l'enfant de la technologie. De là à croire, à tort, que tout travail intellectuel sérieux doit être hautement spécialisé, même s'il est illisible, de là à croire aussi, à tort, qu'on doit se spécialiser en une seule discipline, les esprits versés en deux ou trois disciplines étant suspects, peu sérieux et dignes d'attention. Seuls penseraient les archi- ou maxispécialistes !

Sans doute les Égyptiens et les Perses, les Grecs et les Romains, les Arabes et les Aztèques, les Chinois et les Hindous ont-ils connu de grandes innovations techno-

logiques ; au Moyen âge et à la Renaissance, les bâtisseurs des cathédrales et des châteaux, des palais et des tours ne manquaient certes ni de goût, ni d'imagination créatrice, ni de savoir en mathématiques, comme certains esprits du jour essaient de nous le faire croire. L'homme du XXe siècle, dont l'humilité est loin d'être le trait fondamental, a bien tort de vouloir s'attribuer le monopole des techniques. Mais ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que, contrairement au passé, les innovations technologiques se succèdent à un rythme si accéléré et si massif que la méthode finit par l'emporter sur le contenu, que l'instrument prime la formation, que la structure l'emporte sur la matière d'enseignement et que l'organisation l'emporte sur la chose elle-même, voire sur l'homme ; car on perd souvent de vue l'homme, comme on finit souvent par penser comme l'on vit, par prendre les moyens pour la fin, par faire servir les techniques à tout et par leur donner la première place. On voit des universités offrir des cours de technologie de l'enseignement, genre Pic de la Mirandole à tous les niveaux — on ne doute de rien aujourd'hui —, comme on voit des étudiants de lettres fréquenter des ateliers de techniques littéraires, des laboratoires d'histoire, de linguistique, de sciences religieuses. Bien plus, la technologie, qui n'a rien à son éprouve, a déjà pris en main l'organisation de l'effort humain, voire du travail intellectuel. Mais, fait singulier, l'effort intellectuel lui-même, malgré la contagion des techniques et des innovations technologiques, n'est pas encore devenu contagieux ; c'est plutôt la peur de l'effort intellectuel qui est aujourd'hui contagieuse, épidémique, généralisée, massive, avec son amour et son goût de tout ce qui est facile et superficiel, passager et transitoire.

Il existe sur ce sujet deux écoles de pensée. Les uns soutiennent que la société et les techniques sont en train de créer une culture autonome. Les autres sont d'avis que les sciences et les techniques sont en train de créer un produit fini, variant énormément de signification culturelle et d'appropriation dans la société. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le progrès accéléré, vertigineux, des techniques a changé sensiblement les conditions, la qualité et la signification de la vie, a augmenté forcément le pouvoir centra-

lisateur de l'État, créé une élite scientifique et technique de qualité, élargissant ainsi le fossé entre le peuple et les diplômés d'université. Ce qu'il y a de sûr aussi, c'est que le grand public ne considère plus chaque nouvelle technique comme un bien public et que les beaux jours de son admiration enthousiaste et sans critique pour la plus récente découverte scientifique sont bien morts. Au contraire, il craint de plus en plus les techniques incontrôlées et incontrôlables. Il sait maintenant de certitude que la science et la technique ne sont pas nécessairement la sagesse et que l'effort artisanal, individuel, est irremplaçable ; la machine, le système, l'organisation ne peuvent pas se passer de l'homme. Contrairement à ce que pensait Spinoza, l'homme est nécessaire.

Pour les socialistes, la culture est le ciment de cohésion et de nivellement de l'édifice social. Pour les ouvriers, la culture est la chasse gardée des bourgeois et de la classe moyenne, donc un adversaire de qualité. Pour les dilettantes et les esthètes, la culture est une tour d'ivoire, un isolement, une cuirasse protectrice contre la foule et la masse populaire. Pour les philosophes, les moralistes et les théologiens, la culture est la nature parfaitement dominée, Bacchus soumis à Apollon, le Centaure apprivoisé par Athéna, le Cyclope disciple d'Ulysse. Pour les psychiatres et les psychanalystes, la culture est l'adversaire de la nature, de la libre expression des instincts, la répression collective. Pour les anthropologues et les sociologues, la culture est le milieu de l'homme, fait de conventions, d'usages, de contrastes, de sentiments, d'images, de valeurs, de tabous, auquel le citoyen doit s'intégrer au risque de passer pour un émigré de l'intérieur, c'est-à-dire un aliéné. Et qui est-ce qui ne souffre pas d'aliénation aujourd'hui ? Qui est-ce qui n'est pas quelque peu étranger à son milieu, à sa société ? Pour les humanistes, la culture est une addition à la nature, ce par quoi l'homme n'est plus un accident de l'univers mais est plutôt ouvert, présent au monde, par la vie de l'esprit en lui, conscient de sa vie individuelle, communautaire et sociale. Pour le peuple ou la masse des gens, la culture est un passe-temps, une distraction, un divertissement, un alibi, quelque chose qui em-

pêche de penser à soi, d'être seul avec soi-même, qui comble et remplit la solitude. À tel point un homme seul, ce n'est pas un homme. Or, les progrès techniques sont souvent aveugles, barbares, égotistes, sauvages, se développent au hasard des découvertes, des inventions, des besoins immédiats, comme en vase clos, sans souci du lendemain et de l'environnement. Aussi sont-ils souvent, pas toujours, par bonheur, anti-culturels, donc anti-humains.

Nous vivons dans une société technologique, dans un siècle à des milliers de mains. Les techniques ne civilisent pas forcément ; elles s'intéressent seulement aux aptitudes et au rendement maximum. De l'homme, elles ne connaissent que le numéro matricule, la carte perforée, la cote, la série, les chiffres. La presse-radio-télévision dont elles dépendent arrose littéralement et systématiquement le public de renseignements plus ou moins précis et d'une culture trop souvent commerciale, médiocre et vide ; le public en est fatigué, gavé, saturé : on dirait de l'eau sur un canard. Dans notre société technico-industrielle, les masses éprouvent peu de goût pour la lecture. D'autant plus que l'école publique n'a guère réussi jusqu'ici à leur inculquer le goût véritable de la lecture du livre de qualité, faute de quoi il n'existe point de culture aujourd'hui. C'est que la culture crée de nature un lien, un nœud de relations, relie les hommes entre eux, comme elle relie l'homme avec soi-même, avec sa propre vie et son propre milieu.

Et pourtant la culture du peuple existe, qu'il ne faut pas confondre avec le folklore ou la démocratisation de l'enseignement. Elle est la participation consciente du peuple à sa propre vie ; elle est la présence du peuple à lui-même, présence active et créatrice, qui s'inquiète, se pose des questions, s'émeut et se passionne ; elle est la réalité vécue avec la réflexion, le retour sur soi, l'interrogation et le doute, l'imagination et le rêve ; elle est l'art d'ouvrir les yeux et les oreilles, de faire sienne toute expérience vécue, de s'étonner, de rompre la routine et les habitudes ; elle est le désir de passer d'une vie physique et superficielle à une vie plus authentique et plus consciente. Aussi les chefs des

syndicats ne doivent-ils pas s'occuper uniquement d'améliorer les conditions de travail et les salaires de leurs mandants ; ils doivent aussi voir à la qualité de la vie et à la promotion humaine de leurs mandants. En d'autres termes, ils devraient imiter Job et Bouddha qui s'en prenaient non à la société mais à la forme vulgaire de la vie.

2 — La Culture et l'État

La culture relève de l'individu, de la société et de l'État. Elle est personnelle, sociale et bureaucratique. Presque chaque État se fait gloire aujourd'hui de posséder son ministère de la Culture ou des Affaires culturelles. Loin de s'en désintéresser, il vise, avec les fonds publics dont il dispose, à l'éveiller, à l'animer, à la répandre et à la faire progresser ; il multiplie les centres culturels et les maisons de la Culture. Insidieuse est la tentation pour le parti démocratique au pouvoir de vouloir la monopoliser aux fins de prestige, de propagande, de publicité, de partisanerie. Celle-ci est d'autant plus difficile à résister que l'État est porté par nature à la centralisation. Or, la culture de l'esprit est individuelle, personnelle ; elle se poursuit au-delà et en marge du pouvoir centralisateur et puissant de l'État.

Le rôle de l'État ne peut se limiter, bien sûr, à distribuer des subsides aux fins du développement culturel de la société. Il possède le devoir et le droit de surveiller la façon dont les fonds publics sont administrés. Sont-ils employés à bon escient ? Servent-ils réellement à améliorer le milieu et à rehausser le niveau culturel des esprits ? Ne seraient-ils pas par hasard employés à détruire les principes les plus chers à la société elle-même ? Non content de veiller à la saine administration des fonds consacrés à l'animation et à la diffusion de la culture, l'État doit aussi exercer son esprit critique, savoir dire tantôt oui, tantôt non, encourager telle ou telle initiative, appuyer ou rejeter telle ou telle manifestation artistique et culturelle. Il se refuse, non sans raison, à exercer seulement un rôle de comptable ou de distributeur de subventions. Il ne peut se borner à fabriquer et à mettre en circulation les pièces de monnaie et les billets de banque les plus authentiques et les mieux quali-

fiés ; il doit aussi pourchasser sans pitié et appréhender même les faussaires pour les livrer ensuite à la justice. Or, il existe beaucoup de faux, de contrefait, de trompe-l'œil dans la culture du jour, comme il s'en trouve dans les billets et les pièces de monnaie. L'État doit savoir discerner l'ivraie du bon grain ; la culture est libre comme l'esprit, il est vrai, mais, destinée au grand public, elle devient un bien commun auquel il doit voir de près. S'il ne peut esquiver ses responsabilités en ce domaine, il doit déployer cependant beaucoup de clairvoyance, de doigté, et de savoir-faire dans son activité.

On n'a que faire aujourd'hui de la religion d'État. Il ne faut donc pas remplacer celle-ci par la culture officielle de l'État. Sans doute l'autonomie de la culture est-elle un mythe. À vouloir la charger d'une autonomie, on commet un acte frauduleux. Aucune culture ne peut se suffire à elle-même. À l'instar de l'esprit, elle n'est pas circonscrite par des frontières géographiques. Elle a beau être nationale dans son cadre et son expression, elle a beau donner naissance à des œuvres nationales, elle n'est pas, dans l'acception de vie de l'esprit, limitée au territoire géographique d'un pays. Elle est, de nature, hors cadre, diffuse, multiple, polyvalente, protéiforme, primesautière, mobile, imprévisible, aussi difficile à préciser et à saisir qu'à rendre et à exprimer. Aussi l'État, si puissant soit-il, qui se met en tête de la créer, de la diriger et de la contrôler à ses fins propres, finit-il tôt ou tard par rencontrer son Waterloo. Tout péché contre la vie de l'esprit se paie durement un jour ou l'autre.

La souveraineté de l'État est aujourd'hui reconnue. L'autonomie de l'Église est admise aussi presque partout. Mais la situation est différente quant aux rapports entre la culture et l'État. L'autonomie de la culture est loin d'être réalisée ; je doute fort même qu'elle le soit jamais. Le gouvernement, la bureaucratie, les hommes politiques n'arriveront jamais à la définir et à en circonscrire les champs d'action une fois pour toutes ; il existe aujourd'hui plus de 180 définitions de la culture. Pour moi, cependant, elle est la vie de l'esprit. Or, l'esprit souffle où bon lui

semble. Impossible de le ligoter comme Prométhée au Caucase. L'homme doit lutter chaque jour pour en sauvegarder la vie et rester ainsi fidèle à sa nature propre. Mais comme il est un animal politique et que la politisation est aujourd'hui nettement visible presque dans toutes les sphères de l'activité humaine, il se doit de veiller constamment au grain.

Pas davantage ne doit-il jamais oublier que l'idée de culte est comprise dans le concept même de culture ; culte de la terre, de la Terre-Mère, *Alma Mater*. L'homme n'est pas qu'un animal politique ; il est aussi un animal religieux. Pour bien des esprits, la culture tient aujourd'hui lieu de religion ; ils lui rendent un véritable culte, comme d'autres le font à l'art, à la langue, au travail, à la violence, à l'érotisme, à l'homme lui-même. Les héros de Zola ne sauraient que faire aujourd'hui de la religion du travail ; même en U.R.S.S., les héros du travail ne font plus les manchettes depuis 1958. Le terréisme est à la mode, comme la violence et la confusion mentale, dans notre société permissive où les loisirs, les congés et les vacances augmentent sans cesse. Le travail n'est plus l'unique valeur à poursuivre, peut-être parce qu'il est devenu trop hiérarchisé, parcellaire et répétitif. En revanche, la religion de la culture est dans nos mœurs ; Godefroy Demonbynes a même écrit récemment un volume intitulé *La Religion de la culture*. Il y a un siècle exactement Marie-Jean Guyau (1854-1888) publiait un livre au titre singulièrement prophétique, *L'irréligion de l'avenir*. On peut rendre un culte à l'État, à une idole, à la raison, à la science, vivre même sans croyance aucune, comme on peut adorer le vrai Dieu, être disciple de Jésus ou de Mahomet, de Bouddha ou de Confucius. On peut aussi pratiquer le culte de la mythologie, lequel est fort répandu de nos jours. Le retour à la mythologie dans l'enseignement supérieur, les essais et les pièces de théâtre, est même l'un des traits distinctifs de notre époque comme de la Renaissance ; les cours et les livres de mythologie sont fort populaires à l'heure présente. C'est que l'homme ne peut vivre sans mythes ; il doit en faire un large usage pour gouverner et pour durer ; il a même un profond besoin du sacré pour

s'épanouir complètement. Quant aux adorateurs des vedettes de l'écran et de la politique, ils ne se comptent plus en notre temps, qui n'en est pas à une contradiction près, où l'on voit, par contraste, nombre d'esprits s'ingénier par tous les moyens à démythifier ou à désacraliser tout ce qu'il y a de plus noble et de plus spirituel, les gestes et les lieux reconnus depuis des siècles.

L'homme moderne est si divisé, écartelé, morcelé, traillé qu'il a perdu le sentiment de l'unité de sa personne. En d'autres termes, il a perdu son assiette, c'est-à-dire un fonds commun d'idées et de sentiments, de points de vue et de principes ; il ne respecte plus un ensemble cohérent de valeurs humaines, celles-ci étant de plus en plus déplacées et mutilées, pour ne pas dire déspiritualisées, dans notre monde qui se plaît autant à oublier vite qu'à donner sa démission. Cela est si vrai que tout enseignant, pour me limiter à un seul exemple, me fait penser aujourd'hui à un quart de personne qui enseigne un quart de matière à un quart d'élève. Aussi l'État qui entreprend de répandre la culture de masse et de cultiver le grand public n'a-t-il pas la tâche facile. De même que l'État me paraît avoir beaucoup trop d'enfants pour être un excellent père de famille, de même il s'adresse à trop d'esprits disparates pour être capable de servir à chacun d'eux un programme culturel fait sur mesure. Son rôle est d'autant plus difficile à remplir que la véritable culture de l'esprit s'acquiert lentement et personnellement par la réflexion et le retour sur soi ; on ne la reçoit pas comme une douche ou une ondée ; on se la donne à soi-même, on se cultive soi-même ; on enrichit et nourrit son esprit, comme le paysan engraisse et remue son terreau. Personne d'autre ne peut le faire pour soi, ni l'État ni la presse-radio-télévision.

3 — L'humanisme nouveau

Parvenu au terme de ce développement, une question toute naturelle vient à l'esprit : « De quoi demain sera-t-il fait ? » L'homme civilisé ne se borne pas à vouloir savoir quelle heure il est ; il se plaît aussi à plonger son regard dans l'avenir. Demain sera fait, bien sûr, de ce que nous aurons voulu qu'il soit. Nous sommes responsables de nos

actes et nos actes nous suivent. Cependant, et c'est là le *hic*, pas nécessairement à la première génération. Plus souvent à une génération ultérieure, à la deuxième, voire à la troisième ou à la quatrième génération. Car, on l'oublie trop souvent, l'un des traits distinctifs de la condition humaine est précisément l'imprévisibilité fondamentale d'un grand nombre de conséquences de nos actes. Si nous sommes maîtres de nos actes, nous ne le sommes pas toujours, loin de là, des conséquences de nos actes. Voilà un fait indiscutable qu'on peut aisément vérifier. Pour l'homme civilisé, c'est dans la mesure de leur durée que les choses existent. Autrement, autant en emporte le vent. Mais, faute d'être le maître absolu de sa destinée, il se plaît à bâtir l'avenir, à prévoir, souvent même à faire de la prospective ou encore à imaginer une science de l'avenir.

Bâtitteur de tempérament, il lui arrive souvent aussi d'être si intéressé à construire qu'il finit par confondre l'action avec la pensée. Il ressemble alors à beaucoup de parents trop absorbés par leur travail et leur vie sociale pour voir à l'éducation de leurs enfants ou encore à beaucoup de contestataires et de révolutionnaires qui préparent mieux le *happening* destructeur qu'ils n'élaborent de pensée constructive. Le choc du futur a beau être déjà dans nos mœurs, aucun économiste n'avait prévu cependant la guerre du pétrole arabe ; aucun démographe n'avait pressenti ni l'instabilité démographique ni la croissance des populations du tiers-monde ; aucun spécialiste de la prospective, aucun historien du futur n'avait annoncé la menace de pollution de l'air et des eaux ni n'avait prédit l'apparition de l'homme nouveau, différent de celui dont parlent saint Paul et les chrétiens, différent de l'homme traditionnel, différent même de l'homme nouveau rêvé par les socialistes et les marxistes. Les socialistes eux-mêmes, ces impénitents rêveurs en couleur, à commencer par Lénine qui croyait pouvoir bâtir une société sans bureaucratie et créer une économie sans monnaie, alors que l'U.R.S.S. compte aujourd'hui plus de 35,000,000 de bureaucrates, de comptables et de ronds de cuir et que ses réserves d'or roulant dans le Pactole feraient moisir d'envie le fameux roi Crésus, les socialistes, dis-je, croient

à tort pouvoir donner satisfaction en même temps à toutes les catégories sociales et remettre en question toutes les bases de l'économie sans provoquer de choc en retour. L'illusion est ici aussi puérile que la prophétie. Laissons aux astrologues la fonction de jouer à la Pythie. Quant à la science de l'avenir ou de l'anticipation, ce n'est pas mon rayon. Autant dire que je n'y crois pas du tout, pour la simple raison que la vie est truffée d'impondérables et d'imprévus.

Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que nous sommes déjà entrés dans la civilisation audio-scripto-visuelle et que la télévision est à l'aube de son âge d'or. Les sciences et les techniques forment les espoirs les plus grands de l'humanité ; elles constituent aussi les menaces les plus sérieuses contre sa survie. Les générations se télescopent ; les sociétés évoluent fort rapidement ; les élèves de cinquième année de médecine sont déjà vieux par rapport à ceux de première. L'avenir appartient aux jeunes, se plaisait-on à répéter il y a vingt ans. Cela n'est plus vrai aujourd'hui, car il n'y a plus de jeunes. L'avenir leur échappe, il appartient plutôt aux gens de quarante ans ; dans six ans, en 1982, il y aura 30% de moins d'étudiants au Canada qu'il ne s'en trouve aujourd'hui, et cela par suite de notre égoïsme collectif. Le milieu scientifique et technique, complexe, fragile et instable, se modifie sans cesse sous nos yeux et entraîne des réactions en chaînes ; les progrès scientifiques et technologiques ont modifié complètement les mentalités et les conceptions du monde. De toute évidence, la culture actuelle n'est plus associée à la société ancienne ; chaque nation perd sa culture propre et est à la recherche d'une nouvelle culture convenant mieux à la société d'aujourd'hui. Une culture propre au Canada est en voie de formation sous nos yeux. Or, ces changements sont si incessants, ininterrompus et nombreux, que beaucoup d'esprits n'arrivent plus à comprendre la société où ils vivent, encore moins à s'y adapter aisément. Aussi la schyzophrénie — le mot remonte à 1911 — est-elle l'un des traits marquants du XXe siècle, 80% des malades étant des schyzophrènes ; le progrès galopant de la schyzophrénie va de pair avec le développement prodigieux des techniques.

L'avenir appartient à tout le monde, c'est-à-dire à personne. Les humanistes ont une chance inouïe de tirer le meilleur parti de notre civilisation audio-scripto-visuelle pour revaloriser la culture de base, l'humanisme classique et l'humanisme scientifique, pour relier l'humanisme occidental à l'humanisme oriental. Car il existe deux expressions de l'humanisme, celle de l'Occident et celle de l'Orient. Pendant des siècles l'Occident et l'Orient se sont développés en vase clos, isolément, chacun de son côté. L'Europe, repliée sur elle-même, a trop longtemps cru qu'elle avait tout inventé, alors qu'il n'en est rien. Bien avant Marco Polo la Chine était déjà installée au Mozambique. Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire Universelle*, qui est une dissertation sur la Providence dans le monde de la Méditerranée et du Proche-Orient, ignore tout de l'Inde, de l'Afrique, de la Chine et du Japon, voire du Moyen Âge, car il termine sa vision des choses à Charlemagne, ce qui est pour le moins une vue assez courte des réalités ; l'Univers pour lui se limitait au tiers du monde. Mais aujourd'hui, depuis l'avènement de la Société des Nations et des Nations Unies, l'Occident et l'Orient, l'Est et l'Ouest se rencontrent et s'affrontent plus que jamais. L'arabe, le chinois, l'hébreu, l'hindoustani et le russe sont les grandes langues et littératures de l'avenir immédiat, qui renferment pour l'Occident des valeurs nouvelles et insoupçonnées.

Loin d'être mort, l'humanisme, comme l'avenir, est au contraire très prometteur. Mais encore faut-il qu'on cesse de s'entêter, comme l'autruche dans le sable, à vouloir maintenir contre vents et marées une vue périmée de l'humanisme, tel que nous l'avons connu naguère. La formation continue, l'éducation permanente, l'université du 3e âge, l'université ouverte à tous par la radio-télévision, la prolongation scolaire, la traduction des grands textes, le livre de poche, le recyclage, les microsillons, les video-cassettes, les musées, le rôle grandissant de l'artisanat en certains milieux, le progrès de la culture artistique, littéraire et scientifique, la recherche sur ordinateur, la cybernétique, les satellites, les télécommunications, les facilités de voyage : voilà autant d'instruments et de signes avant-coureurs d'une ère nouvelle qui doivent nous empêcher de

désespérer de la culture et de l'humanisme dans notre monde en ébullition. Au contraire, nous sommes en train de vivre une seconde Renaissance et de jeter les fondements d'un humanisme nouveau.

Voici, en gros, les traits distinctifs de cet humanisme nouveau. D'abord, des hommes nouveaux, tournés beaucoup plus vers le présent et l'avenir que vers le passé ; des mécènes et des organismes culturels d'envergure encourageant les travaux d'équipe à long terme, de préférence aux travaux artisanaux individuels ; un univers mental élargi, largement dominé par les sciences et les mathématiques, les techniques nouvelles et les techniques traditionnelles, se livrant à une meilleure connaissance de l'Orient et visant à revaloriser le travail manuel, en soi culturel, étant donné que la main, facteur d'équilibre, contribue à l'épanouissement de la personnalité et de la sensibilité et reste toujours aussi indispensable que l'imagination créatrice à l'expression de l'art, de l'artisanat d'art et des arts appliqués ; un retour à l'étude de la Renaissance, servant ainsi de lien entre le présent et le passé, car le monde moderne a la nostalgie de la Renaissance, en partie parce qu'il y reconnaît plus d'un trait de son visage comme dans un miroir, en partie parce qu'il se refuse à rejeter du revers de la main six siècles remarquables de civilisation occidentale, de 1350 à 1950 ; l'étude et le culte des mythes dont l'homme a un constant besoin pour vivre et durer ; le comparatisme en droit, en littérature, en philosophie, en sciences religieuses, en géographie, en histoire ; l'histoire des civilisations, de l'humanisme, de la médecine, des sciences et des techniques ; la réduction des centaines de langues aujourd'hui parlées dans le monde à l'étude approfondie d'une douzaine de grandes langues universelles, où le lecteur avide de savoir pourra lire en traduction les plus grandes œuvres littéraires, philosophiques et scientifiques de l'humanité ; l'expansion et le renouvellement du christianisme et de la spiritualité par des laïcs, car la relève du matin a déjà commencé.

Humaniste de métier et de tempérament défenseur des humanités classiques et des humanités modernes, à une époque qui ressemble fort à la Renaissance que j'aime tant, dans un âge où nous assistons, comme au XVI^e siècle,

à la disparition d'un monde et à la naissance d'un monde nouveau, où la nostalgie du passé le dispute en spectaculaire à l'appréhension de l'avenir, je ne cesse de proclamer ouvertement ma foi en l'homme, inséparable de ma foi en Dieu, laquelle ne fait qu'un, pour moi du moins ; l'Un est relié à l'autre comme par un chaînon invisible mais réel, l'homme étant une presqu'île et non une île. S'il tend naturellement de toutes ses forces vers la perfection, c'est qu'il vient de la perfection, qu'il est né pour la perfection à laquelle il retourne et qu'il est immortel comme la perfection qu'il recherche sans répit et qu'il admire sans réserve.

L'homme moderne, il est vrai, est souvent négatif et porté à se délecter dans le pessimisme à la grecque, comme si le christianisme n'avait jamais fait son apparition dans le monde ; je connais des esprits qui sont encore plus païens ou moins religieux que les Grecs ne l'étaient. Il est enclin, à tort, à considérer l'époque où il vit comme la pire de toute l'histoire, sans doute parce qu'elle a produit de très grandes choses. La plupart de nos intellectuels prennent aujourd'hui un sombre plaisir, me semble-t-il, à voir et à peindre tout en noir — le naturalisme est loin d'être mort —, comme s'ils pouvaient réduire et rendre la réalité mouvante, toute complexe et nuancée qu'elle est, en quelques phrases désabusées et tristes ; comme si même un proverbe pouvait contenir plus d'un quart de vérité. Aussi est-ce une excellente chose que les intellectuels de cet acabit ne soient pas trop nombreux à la tête de l'État et aux postes de commande où se prennent les décisions d'importance. Toute servitude, même militaire, n'est pas dénuée de grandeur. Ne sommes nous pas tous des gens de métier, des gens de service ? Il ne suffit pas de dresser le bilan d'une situation et d'y voir clair ; nous devons aussi travailler à la redresser, sans jamais oublier l'élément spirituel imprévisible qu'est la force de rebondissement et de renouvellement chez l'homme. Car l'homme, croyant et pensant, est plus grand que les machines et les systèmes. Le sage Marc-Aurèle me semble résumer admirablement notre état d'esprit dans cette pensée remarquable de plénitude et de lucidité : « Il faut avoir, écrit-il, la sérénité de ce qu'on ne peut changer, le courage de changer ce qui peut l'être et la sagesse de connaître la différence. »



La stabilité avec l'indépendance

par Odina Boutet

Les adversaires de l'indépendance parlaient d'instabilité, au cas où le P.Q. prendrait le pouvoir. D'où vient principalement l'instabilité au Canada ?

Ottawa *peut* par des mesures, des règlements et des refus d'autorisation :

ruiner la classe agricole, par les quotas, les importations, les prix, les subsides refusés aux Québécois ou les préférences accordées à d'autres concurrents, etc.

De la même façon, il *peut*

ruiner les caboteurs du St-Laurent, ruiner les manufacturiers de n'importe quel secteur, ruiner n'importe quelle entreprise québécoise et décourager toute initiative professionnelle au Québec, par la simple incertitude que ses décisions et ses contrôles *peuvent* laisser planer.

Ottawa *peut* le faire, car il détient les pouvoirs, les ministères et la majorité *concurrente*, formée par le nombre et une population différente de celle du Québec.

Ce seul fait autorise la population du Québec à se donner une représentation différente de celle du Canada. La Confédération n'a pas différencié les populations du Haut et du Bas Canada, afin de former un seul pouvoir, un seul maître et une seule majorité, alors qu'il y a deux populations différentes et concurrentes.

Ainsi, la population du Québec doit se donner une représentation en dehors de la Confédération, pour soutenir sa différence et tout ce qu'elle comporte de concurrence. La population du Québec doit reprendre son Canada de toujours, se débarrasser de l'impôt du Canada anglais, se refaire un gouvernement responsable et une représentation entière.

Avançons quelques hypothèses économiques

La concurrence du pouvoir politique d'Ottawa met un frein à la productivité économique du Québec. L'indépendance serait donc pour le Québec un facteur économique positif pour la productivité et attirerait les investisse-

ments de la grande finance. Elle rétablirait le climat économique canadien, en libérant un secteur productif naturel, important, à la mesure et selon la situation naturelle du Québec. Ottawa empêche, pour des raisons de concurrence politique, le développement économique du Québec, et cette politique, en éloignant les investissements du Québec, nuit à la productivité naturelle d'une grande partie du Canada.

L'indépendance du Québec contribuerait à rétablir l'équilibre économique dans l'hémisphère nord du continent, en supprimant automatiquement de la politique canadienne cette préoccupation de concurrence raciale qui n'est pas bonne en affaires pour le reste du Canada.

Le potentiel économique du Québec retrouverait son éventualité et il ne resterait plus aux administrateurs du Québec et aux financiers que de le mettre en valeur, avec l'accord de la population.

Actuellement, les ministères fédéraux détournent l'économie canadienne vers des régions et des secteurs choisis pour des raisons politiques. Cela a pour effet de retarder les investissements, pour des raisons de flair économique, dans l'ensemble du Canada et dans le Québec en particulier.

Les voix compétentes pourraient témoigner contre les obstacles que les ministères fédéraux ont semés pour diminuer le développement économique du Québec. Une énumération serait la bienvenue. En outre, les décisions politiques de cette nature ont eu pour effet d'empêcher la liberté de la concurrence en économie, comme la centralisation ontarienne et les coûts du transport aux régions défavorisées. Le refus d'ouvrir en hiver les grands ports du Québec à la circulation maritime est un autre exemple d'une décision politique qui augmente le coût du transport en prolongeant le trajet par chemin de fer des provinces plus à l'est, alors que les navires conduiraient leur marchandise à meilleur prix jusqu'aux centres industriels de Montréal et de Québec.

Les préférences accordées par Ottawa pour l'im-

plantation des industries et les renseignements qu'il peut distribuer selon ses politiques ont généralement augmenté la concentration en Ontario, aux dépens des régions concurrentes. Les motifs politiques de cette concentration et les privilèges qui en découlent pour l'avancement de la technique et de la science ont joué en particulier au détriment du Québec dont le potentiel naturel et l'accès géographique ont servi à une économie d'exploitation coloniale plutôt que d'épanouissement culturel.

Du simple point de vue de la rentabilité financière, le potentiel économique du Québec bénéficierait d'un transfert des pouvoirs politiques vers le Québec. De même, au plan canadien, en supprimant d'Ottawa les décisions politiques dont le caractère économique n'est pas le meilleur pour sa rentabilité, on ramènerait au Canada un plus grand nombre d'investissements et un meilleur équilibre.

Vue dans cette perspective, l'indépendance du Québec est non seulement un avantage économique pour le Québec mais également pour le Canada et pour l'Amérique du Nord.

Des faits existent, nombreux, qui pourraient servir à confirmer le caractère positif de cette hypothèse. Il appartient à ceux qui ont accès aux documents de prouver maintenant, avec tout le sérieux et la force nécessaires, que le rôle d'Ottawa est négatif pour le Québec et même pour le Canada.

L'honnêteté politique du nouveau gouvernement de Québec peut nous laisser espérer que les documents seront utilisés de façon à éclairer la population. Cette situation d'un parti libre qui détient le pouvoir à Québec, pour la première fois dans notre histoire, peut ouvrir la voie. Ce ne sont pas seulement les cœurs ardents qui peuvent espérer, mais également les hommes compétents, les chercheurs, les savants, les hommes d'affaires et les financiers, toute une société enfin.

La compétence est étroitement liée au succès de la fonction culturelle dans une société, et c'est dans la compétence que l'économie et la finance trouvent leur propre succès.

L'épanouissement culturel sera facilité par les renseignements et les mesures d'autorité qui pourront désormais parvenir à notre société sans être déviés. La compétence s'en suivra. L'économie et sa compagne, la finance, ont tout à espérer d'un gouvernement et d'une population qui s'acheminent vers une plus grande compétence, grâce à la remise en mouvement de l'appareil culturel de leur société, par la reprise d'une autorité politique normale et normative.

La stabilité est là. Elle est aussi dans le climat social. Le nouveau gouvernement de Québec a un avantage sur ses prédécesseurs, parce qu'il n'a pas les nerfs à fleur de peau en ce domaine. Arrivé libre au pouvoir, sans attache autre que son engagement à respecter autant les syndicats ouvriers que les compagnies et les patrons, il peut offrir une paix sociale que les autres partis politiques avaient compromise par leurs attaches.

L'importance d'avoir à Québec un gouvernement social et démocrate ouvre encore une fois la voie à l'éducation des masses et des organismes qui composent notre société et notre État québécois. La responsabilité sous toutes ses formes va faire des progrès au Québec. Les syndicats autant que les compagnies vont en bénéficier.

Si, dans l'ensemble, on peut dire que le sens des responsabilités va nous revenir, comme Québécois, avec le pouvoir, on peut dire que déjà, seulement avec un gouvernement provincial social-démocrate, malgré les limites d'un pouvoir qui est seulement provincial, le climat social va s'améliorer. Le sens des responsabilités va s'éveiller un peu. Et quand les pouvoirs seront ramenés d'Ottawa à Québec et que l'autorité nationale québécoise sera en place, notre sens des responsabilités sera accru.

La stabilité économique peut entrevoir ses meilleurs jours dans cette perspective.

Mais il faut travailler. Il faut que les gens qui ont en main les informations se mettent à faire des compilations et qu'ils rendent ces informations disponibles. Il faut publier les faits qui donnent un sens aux événements du passé et

du présent. Nous pourrons mieux tous ensemble orienter l'avenir. Qu'on se mette à la tâche résolument et qu'on nous démontre que les ministères fédéraux nuisent au développement du Québec, nuisent à l'information de notre société culturelle et nuisent à la rentabilité de nos entreprises.

Le seul fait qu'Ottawa a les pouvoirs pour nous nuire, même s'il n'en usait pas, est déjà une raison suffisante pour dénoncer la Confédération. Notre peuple n'y manquera pas, dès qu'il l'aura compris. Le gouvernement d'Ottawa n'est pas le nôtre et ses pouvoirs ne sont pas représentatifs de notre société.

Là est l'in vraisemblable situation d'une société québécoise qui a, par ailleurs, reçu de la couronne anglaise le droit d'une nation distincte par sa langue et ses droits, dans l'Acte de Québec, et plus tard le droit d'un gouvernement responsable dans sa province du Bas-Canada dite la Province de Québec.

Il ne manque plus que le rapatriement des pouvoirs à Québec. Pour y parvenir, il faut que la population sache, jusqu'au dernier des citoyens, ce qu'est son vrai Canada, ce qu'est son vrai gouvernement et ce qu'est sa patrie à elle. Il faut dénoncer la cachette des deux Canadas en un seul, la fausseté d'une représentation dans le gouvernement fédéral, et la fiction d'une normalité canadienne-française dans un Canada dominé par une autre normalité, ou en termes plus simples la vie courte de toute culture canadienne-française dans la Confédération.

L'économie, qu'on le veuille ou non, est reliée à la culture, comme la compétence est reliée à la culture. Or, si la culture n'est pas un vain mot, elle a une fonction dans la société, elle doit participer aux pouvoirs dans la détermination des règlements et des lois, dans l'administration et la conception. Cela ne se fait pas au Canada où la seule norme comprise et admise doit avoir le caractère de la majorité dite démocratique, donc anglaise.

Dans toutes nos protestations et nos récriminations du passé contre la Confédération ou contre la majorité anglaise, nous n'avons jamais vraiment insisté sur ce carac-

tère normatif de la culture. Nous n'aurions jamais osé, en tant que Canadiens français, supposer que notre façon de penser ait pu s'élever jusqu'à la compétence, surtout pas jusqu'à la compétence fédérale. Notre infériorité n'était pas seulement numérique. Être canadien-français, c'était aussi être vite dilué dans le caractère anglais.

Il a fallu que l'identité québécoise s'affirme pour qu'on retrouve plus d'étendue et d'espace pour notre substance. Le paradoxe est là, dans un Canada qui se dit grand « d'une mer à l'autre » et dans lequel nous sommes plus petits que dans notre seul Québec qui, lui, ne prétend pas en couvrir si grand. « Qui trop embrasse. . . »

Quand la population du Québec aura encore compris cela, il n'y aura plus de mirage canadien en son esprit. Le référendum aura peut-être eu lieu avant, il y en aura peut-être eu plusieurs, je ne sais. Mais nous allons vers la fin de notre infériorité, vers l'affirmation de notre caractère et de notre culture, dans les normes et dans l'autorité. Nous allons vers la compétence et l'économie, nous allons vers le bon emploi de tout bien.



I.
Un génocide en douce

(de Pierre Vadeboncœur)

par Jacques Poisson

Tel est le titre d'un recueil d'essais et d'articles polémiques écrits par Pierre Vadeboncœur, lauréat du prix David en 1976.

En employant le terme *génocide*, l'auteur se trouve à rompre audacieusement avec la répugnance de notre bourgeoisie libérale à soupçonner le capitalisme anglo-saxon d'un dessein aussi peu démocratique que celui de nous dénationaliser. Il fallait du courage pour proposer ce thème à une classe sociale encline depuis longtemps à considérer les peuples de langue anglaise comme démocrates à vie, démocrates par le sang, démocrates par la grâce de Dieu. Voici donc une autre croyance en péril, puisque l'ouvrage reçoit un accueil enthousiaste parmi les intellectuels de toutes tendances, dont les indépendantistes sociaux-démocrates. Est-ce que ce sont les prototypes de la démocratie qui dégénèrent ou notre sens critique qui s'avive ? L'histoire le dira à nos descendants.

Une phrase lapidaire et vigoureuse illustre, dès le deuxième essai, les positions de l'auteur à l'égard du régime économique : « Il est patent que le capitalisme est indépendant de tout principe et que le simple humanisme, par exemple, signifierait sa destruction ».

Nous verrons plus loin que ce jugement sévère, auquel je souscris spontanément, ne peut être interprété comme une adhésion au camp opposé. En effet, M. Vadeboncœur s'applique à une démarche intellectuelle prudente et sagace, sauf dans ses polémiques presque féroces contre les adversaires : Trudeau, Lalonde, Ryan, Pellerin, Bourassa et quelques autres. Il redoute autant la pensée sectaire, l'idée fixe, que les assauts sauvages de la libre entreprise contre notre liberté. Il estime qu'« on n'ira jamais plus loin que le matérialisme capitaliste dans l'atomisation de la race humaine, parce que les rapports de l'individu avec les choses d'utilité immédiate auront dévoré tous les autres rapports ».

Déjà le lecteur un peu sensible éprouve une immense inquiétude pour la personne humaine, pour la nation. Et ce sentiment, à mon avis, peut transcender les attitudes politi-

ques, qu'on soit de gauche ou de droite. Pour un gouvernement québécois qui récuserait le capitalisme à la nord-américaine, la marge de manœuvre serait extrêmement étroite, à n'en pas douter. Justement, c'est là une préoccupation en filigrane dans une bonne partie du recueil. Or, le système économique en vigueur nous condamne à une mutation dégradante.

« En Amérique, le capitalisme est actuellement le véhicule de l'histoire, et l'histoire, dans les conditions modernes, a acquis une puissance inouïe, au moment même où elle nous investissait. »

Nous avons été amenés, sans trop y prendre garde, à une liquidation du passé et sommes devenus des « errants sédentaires ».

« Pas de passé, pas de patrie non plus. Il y a ces trous béants dans notre langage et notre sensibilité. »

La pensée chemine ainsi, au milieu de réflexions per-spicaces, jusqu'à la découverte du génocide, antérieure de quelques mois à l'avènement du Parti québécois.

« Pour la première fois, le pays politique ne se défend absolument plus ; pour la première fois la nation, qui tente cependant par le néo-nationalisme un grand effort de redressement, se trouve dans la condition et dans le fait d'un peuple aspiré par le néant. Mais pour la première fois aussi, il y a correspondance entre cette double démission et un tiers phénomène, particulièrement accusé, qui est celui d'une volonté capitaliste et anglo-saxonne de pousser si rapidement son offensive contre nous qu'elle ne nous laissera plus, dans un avenir pas très lointain, de moyen pour y faire face efficacement. Cette offensive n'est plus une plaisanterie. *Pour la première fois, on peut parler d'une entreprise de génocide.* »

L'auteur, toujours en juin 1976, attribue au gouvernement Bourassa une politique de dissolution culturelle, de démission constitutionnelle, d'aliénation économique, de neutralisation idéologique et de désorganisation politique du peuple québécois, puis il établit un rapport entre cette politique et l'impérialisme américain.

Il faut dire que la commission Parent avait déjà préparé le terrain, pour ce qui est de la décomposition culturelle. La dynamique de l'assimilation et de la déculturation est déjà observable dans nos écoles depuis plus de dix ans. M. Bourassa aurait donc suivi une voie toute tracée, comme M. Bertrand d'ailleurs. Le rappel de ces faits n'infirme pas les énoncés un peu généraux de M. Vadeboncoeur, mais vise à les resserrer d'un peu plus près dans le temps et dans la chaîne des causalités.

D'ailleurs, l'enseignement, ainsi que l'histoire en témoignent, est l'arme de prédilection dans toute entreprise génocidaire. Cette question exigerait une étude exhaustive comme complément à *un génocide en douce*. Il serait grand temps que nous mesurions le rôle de nos écoles et de nos collèges dans notre aliénation collective.

Le sixième essai est consacré à la découverte du racisme.

« D'aucuns s'imaginent qu'il n'y a plus de racisme. Quelle idée niaise ! La hargne antifranaise n'est pas morte. J'affirme qu'elle est encore là tout entière. Cette violence, qui est une crampe chronique au niveau des instincts agressifs, est suspendue sur le vieux peuple du Québec, lequel n'a jamais cessé d'irriter ceux qui l'entourent. »

« À droite, au centre, cette idée fleurit toute seule, et c'est bien explicable, car elle préside aux échanges entre maîtres et serviteurs dans des clubs select où règne l'égalité du verre de scotch. »

« Le génocide québécois n'est pas seulement l'affaire de l'impérialisme, ce qu'on connaît assez maintenant, bien que la chose ne sautât pas d'abord aux yeux ; c'est aussi l'affaire du racisme, si bien recouvert depuis des décennies qu'on l'a pu croire éteint . . . Les contrôleurs et pilotes anglophones, de plus, font maintenant du racisme dans la plus pure tradition. Même l'immigrant récent, à Montréal, où il est fort nombreux, se juge, par participation, investi du même pouvoir ou du même hautain privilège que l'Anglais proprement dit et nul doute qu'il a déjà commencé sa résistance, pour ne pas dire sa conquête. »

« L'impérialisme et le racisme convergent donc dans leurs efforts pour avoir raison de nous. »

« Trudeau ignore tout du racisme, parce qu'il a passé des années à ronger les balustres d'une espèce d'église protestante de la démocratie, dans le temple de laquelle il a longtemps préparé ses sermons politiques et dans laquelle il a fini par officier. »

Les citations qui précèdent sont typiques d'une bonne partie de l'ouvrage, c'est-à-dire de celle qu'on peut qualifier de polémique. Mais l'auteur, malgré sa passion fort compréhensible, ne semble pas s'aviser que le racisme le plus détestable et le plus funeste sévit aujourd'hui chez nous. Il se manifeste par une hargne d'emprunt contre la France, les Français, la langue française, contre la Nouvelle-France et ses légendes. Le racisme anglo-saxon a pénétré l'âme des Québécois et, y évoluant en complexe ou en névrose, y a introduit des contradictions mortelles. Si les malades ne guérissent pas à temps, l'entreprise de génocide pourrait bien être relayée par celle de géno suicide. Le mal en question se contracte un peu partout, mais sa forme virulente a pour principal foyer l'enseignement d'esprit américain instauré dans nos écoles par la génocidaire commission Parent, c'est-à-dire par MM. Arthur Tremblay et Guy Rocher, si l'on excepte figurants, touristes et cautions. Il faut tout de même préciser ici que les instituts pédagogiques et les écoles normales étaient dans la mouvance américaine depuis quelques décennies déjà. Si M. Jacques-Yvan Morin entend redonner à nos écoles une âme française, il a une lourde tâche de déconditionnement pédagogique devant lui. Et il ne peut s'appuyer pour cette mission sur aucune synthèse historique. Certes, il existe un ouvrage sur l'évolution de l'enseignement au Québec, mais on n'y trouve peu d'information sur notre glissement vers l'idéal pédagogique américain.

« Devant l'éventualité de la déchéance nationale et de notre disparition comme peuple, l'indépendance se fera ou ne se fera pas . . . l'échec du projet d'indépendance ne serait que le commencement d'une fin à n'en plus finir . . . L'homme n'est pas un lombric, qu'on peut couper en deux

sans dommage pour les segments qui en résultent . . . Tout se tient . . . Ceux qui pensent qu'un tel peuple, diminué et confus, sans pouvoir d'aucune sorte, sans aucune charpente nationale et sans identité, ferait la révolution sociale, confie à des inexistantes futurs et à des forces explosées une mission d'énergie. Ils s'en remettent, pour une mission de résistance, à la ruine de toute fortification. »

Cette mise au point s'adresse aux révolutionnaires coupés de la réalité québécoise. M. Vadeboncœur, après des années d'action syndicale, manifeste un souci du possible qui ne se relâche jamais. Aussi se défend-il tout au long de son livre d'être un doctrinaire. Ses repères me semblent moins sûrs cependant dans la façon dont il se démarque de la droite, çà et là. Comment n'a-t-il pas senti que les termes « fascisant », « droitiste » et « réactionnaire » ont été trop galvaudés pour conserver beaucoup de signification ; ils ne valent guère mieux que celui de « communiste » venant de M. Camille Samson. Confondre, par exemple, *fascisme* et *oligarchie*, ou encore *droitiste* et *totalitaire*, n'est-ce pas céder à un déplorable relâchement dans le choix des mots ? Or, le Québec, proie élective d'une entreprise de conditionnement impitoyable, a besoin de toute la rigueur possible pour se défendre, dont celle qui consiste à recourir aux termes les plus justes pour se définir et pour définir ses adversaires. Je n'aimerais pas qu'on en vienne à embrasser pêle-mêle, sous le terme de *droite*, M. Robert Stanfield, Pinochet, la CIA, Duplessis, Hitler, l'ITT, Caouette, le clergé québécois d'hier et M. Trudeau.

Dans « le schéma projeté de la désintégration nationale », l'auteur distingue chez les adversaires le dessein d'opérations expéditives.

« On n'envisage pas la réduction patiente de plusieurs millions de Québécois ; ce n'est pas nécessaire. On travaille seulement à amener à point nommé une défaite stratégique, dont l'effet historique serait cependant incalculable . . . Les modes et les courants se succèdent, comme d'ailleurs partout en Occident, par lesquels on réussit dans une certaine mesure, pendant que le temps

passé, à neutraliser, à désintéresser, à distraire des milliers d'individus, ou à en lancer d'autres vers des objectifs politiques différents, sans parler des moyens plus ordinaires d'entraver la marche d'un parti (le PQ). »

Ces considérations amènent l'auteur à un exemple d'action insidieuse sur notre psychologie : le libre choix de la langue d'enseignement.

« Ceux qui s'imaginent qu'il s'agit là simplement d'un complot pour rendre possible le passage d'une masse vraiment importante de francophones au secteur anglophone dans une période de temps plutôt restreinte se privent d'apercevoir le dessein plus plausible et certainement plus grave qui sous-tend cette politique. De quoi s'agit-il ? Il s'agit à mon avis d'amorcer par des précédents et par l'exemple un changement culturel, un changement de mentalité chez les francophones à l'égard de l'anglais, de manière à leur faire considérer cette langue d'un point de vue nouveau, comme on fait tomber un préjugé, une pré-vention ou comme on lève un tabou. Cette stratégie est extrêmement pernicieuse et de longue portée. »

Faisons ici une pause dans notre promenade à travers *un génocide en douce* et fixons quelque peu notre attention sur le procédé perfide (sorte de décalage psychologique) dénoncé par M. Vadeboncœur. Il consiste en somme à suggérer au Québécois un point de vue, en apparence inoffensif, qui l'amène néanmoins à un léger déplacement dans son identité culturelle. À quand remonte l'emploi de cette arme psychologique contre nous ? Je ne saurais dire, n'étant pas historien des idées au Québec, mais, chose certaine, un effort analogue de dissociation constitue la trame du rapport Parent, dont je me suis imposé naguère la lecture et la relecture. Je pourrais en donner une multitude d'exemples, mais je me bornerai à deux afin de ne pas trop alourdir la présente analyse.

1) Pour l'enseignement de l'histoire, la commission Parent se situe d'abord dans l'optique canadienne et propose le manuel unique, ce qui nous ramène à l'époque de l'abbé Arthur Maheux. Ensuite elle nous suggère hypo-

critement une sorte de dilution de notre identité, au carrefour de quatre pays, dont trois de langue anglaise :

« Outre l'histoire du Canada, dont le programme pour les écoles françaises est surtout centré sur la province de Québec, les programmes font peut-être une place trop grande sinon exclusive à l'histoire de France. Un programme équilibré devrait aussi faire connaître l'histoire du Canada moderne, celle de l'Angleterre, celle des États-Unis . . . » (tome 3, p. 150).

Manuel unique et équidistance théorique relativement au Québec, au Canada anglais, aux États-Unis, à l'Angleterre et à la France, nous savons aujourd'hui où nous a menés ce prétendu cosmopolitisme culturel.

L'idéologie américaniste qui a inspiré le rapport et que rayonne aujourd'hui l'enseignement québécois crée, pour le moins, une ambiguïté profonde vis-à-vis de l'histoire. Une enquête auprès de la jeunesse et du personnel enseignant établirait sans doute que le « loyalisme »¹ chez eux est très confus et dispersé, que les États-Unis y figurent en bonne place, devant le pays de nos origines, — ce qui n'était pas le cas avant la révolution tranquille ; que le passé québécois y est compromis par une commune hostilité envers le Canada anglais, l'Angleterre et la France. On est bien loin du consensus sur lequel pourrait s'appuyer l'enseignement d'une histoire nationale. Léandre Bergeron n'est pas un accident dans ce fouillis idéologique.

Dans certaines écoles anglo-québécoises, soit dit en passant, le loyalisme est si brouillé que l'histoire des États-Unis est la seule qu'on y enseigne.

Si les Québécois ne distinguent rien dans tout ce scénario, eh bien ! ils sont mûrs pour la déchéance.

2) Pour présenter notre deuxième exemple de suggestion perfide, il convient de citer encore une fois la commission Parent :

« Certaines des méthodes que nous avons préconisées pour l'enseignement de la langue maternelle sous sa forme parlée s'imposent moins pour l'anglais en tant

que langue maternelle, cette langue ne se trouvant pas dans le même état de défense en Amérique, et offrant par ailleurs des structures, des formes et une grammaire sans doute plus souples » (tome 3, p. 40).

N'insistons pas sur l'idée de l'anglais « ne se trouvant pas dans le même état de défense en Amérique », singulier euphémisme pour désigner une agression de tous les jours.

Examinons plutôt l'attribution de la souplesse qui ferait la supériorité d'une langue sur l'autre.

On conçoit quelle peut être la force de pareil thème de propagande, — puisque c'est de cela qu'il s'agit, — à une époque où l'idéologie de la « beat generation » déferle sur le Québec. Il n'en fallait pas davantage pour discréditer le français aux yeux des enseignants d'abord et des élèves qu'ils conditionneraient par la suite.

Notre peuple était-il trop confiné à la quotidienneté, suivant un point de vue exprimé par M. Vadeboncœur dans une perspective plus générale, pour que son corps enseignant ne pressente pas les conséquences funestes d'une attaque de cette nature contre le français ?

Il est vrai que la traduction à sens unique, omniprésente au Québec, est un prisme déformant pour qui veut apprécier les ressources d'une langue ou encore comparer celles de deux langues. La langue d'arrivée (celle vers laquelle on traduit) se trouve fatalement désavantagée, étant contrainte à suivre le cheminement idiomatique de l'autre plutôt que le sien.

On concevrait que M. Guy Rocher, interprète assidu du sociologue américain Talcot Parsons, ait été victime lui aussi du prisme de la traduction.

1. Le terme « loyalisme », aussi ambigu ici que la situation qu'il évoque, pourrait être remplacé par « patriotisme », par « fidélité culturelle », par « sens de l'identité collective ».

Dans un deuxième article, nous poursuivrons notre survol d'*un génocide en douce*, puis nous verrons que l'auteur pourrait écrire également « un géno-suicide en douce », s'il tournait son extraordinaire talent d'analyse vers d'autres aspects du péril national, dont une forte tendance à l'auto-intoxication psychologique.



Au fil de l'actualité

par Patrick Allen.

Bryce Mackassey : un sauveur gênant.

Venu d'Ottawa pour sauver le Québec de M. Bourassa du fléau « séparatiste » qui le menaçait avec l'élection de novembre 1976, Bryce Mackassey est prêt à y retourner pour appuyer le premier ministre Trudeau dans la mission que lui ont donnée les anglophones de protéger l'unité nationale. D'abord l'unité nationale au Canada a-t-elle déjà existé ailleurs que dans un « wishful thinking » de ses leaders et des textes juridiques et constitutionnels ? On n'a jamais réussi depuis 1867 à créer un consensus cordial et dynamique d'Halifax à Vancouver, surtout avec le Québec, pour un style d'unité nationale qui est de plus en plus un « mensonge officiel » parce que sous le couvert du fédéralisme, on cache une idéologie d'union fédérative de toutes les parties du pays sous un seul centre important de décisions à Ottawa. C'est cette dissimulation officialisée que véhicule Mackassey avec son va-et-vient politique comme député fédéral à Verdun, comme député provincial à NDG, comme harangueur souvent farfelu dans plusieurs villes du pays. C'est un homme gênant et dangereux pour tous les dirigeants politiques et les électeurs qui se contenteraient d'un tel informateur. Il pourrait même provoquer une nette accélération d'agressivité contre le fédéralisme canadien du style Trudeau et dans le sens le plus rétrograde et le plus fermé à toute innovation créatrice pour le Québec et l'ensemble du Canada. Qu'on mette cet homme en veilleuse ou qu'on lui donne des ailes on ne réglera rien. Qu'on le laisse se suicider politiquement on ne fera qu'enrichir l'arsenal de ceux qui combattent le fédéralisme rétrograde du gouvernement central.

Une 11e province à même le QUÉBEC : une charge de dynamite.

Au lieu d'annoncer une nouvelle formule de recherche réaliste pour retenir le Québec à l'intérieur du Canada, une certaine horde de leaders anglophones cachée comme d'habitude sous l'anonymat et une poignée de notre vaille-taille francophone à leur service annonçaient par les ondes, vers la fin de la semaine du 10 janvier 1977, la for-

mation d'un comité pour la création d'une 11e province canadienne formée du West Island de Montréal et d'autres portions du Québec comparables du point de vue de structure démographique. Voudrait-on physiquement construire un mur de Berlin entre les deux groupes principaux de Québécois pour inciter les francophones militants et convaincus à réclamer l'appui de l'URSS et tout ce qui pourrait s'ensuivre, que l'on ne procéderait pas autrement! Que les Amérindiens aient depuis longtemps cherché à récupérer une portion de leur propre territoire, cela est explicable. Mais que des Québécois refusent à la grande majorité d'entre eux le droit à l'intégrité de son territoire déjà grugé ici et là par les décisions arbitraires du gouvernement central comme ça été le cas pour le Labrador cédé à Terre-Neuve avant les années 30, les découpages de parcs nationaux, etc. Cela est plus inquiétant que les objectifs du Parti québécois. La désintégration brutale et graduelle du territoire québécois a ruiné la confiance dans les relations fédérales-provinciales, augmenté les frustrations, jeté de l'huile sur le feu et peut avoir l'effet d'une charge de dynamite pour faire exploser les esprits les plus sereins. Si on voulait pousser le ridicule plus loin, on pourrait se demander pourquoi les francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des autres parties du pays ne réclameraient-ils pas aussi leur propre province? Mais dix provinces au Canada, n'est-ce pas déjà trop de déséquilibre sous les aspects géographiques, démographiques et politiques? Les quatre provinces maritimes ensemble ont-elles le tiers de la population du Québec? toutes les provinces de l'Ouest ne groupent-elles ensemble qu'à peine l'équivalent de la population du Québec? Si ce projet de 11e province devait être pris au sérieux, c'est toute la division politique du Canada qu'il faudrait remettre en question. Mais toute cette affaire est plutôt une nouvelle tactique d'intimidation familière du pouvoir de l'argent, plus provocante toutefois que le coup de la Brink's. Est-ce une nouvelle stratégie de faire peur, ou de provoquer les électeurs?

Les libéraux fédéraux : front commun contre le référendum ?

Le Dimanche du 16 janvier annonçait que MM. Marc Lalonde et Judd Buchanan présidaient la veille à la première réunion conjointe à Montréal des cadres supérieurs ontariens et québécois du Parti libéral fédéral. Ils ont réaffirmé d'une façon absolue et inconditionnelle leur plus entière confiance dans le leadership du premier ministre Trudeau. Ils ont convenu de créer un comité conjoint permanent chargé d'étudier les problèmes de l'unité nationale, l'ensemble des relations entre le gouvernement fédéral et les provinces d'Ontario et de Québec, la participation des provinces aux événements nationaux. Serait-ce la naissance d'un front commun des libéraux fédéraux contre le référendum promis par le parti québécois ? Aux Québécois lucides qui veulent changer ou améliorer leur cadre politique, d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles et d'être vigilants.

Les anglophones ont-ils raison de s'inquiéter au Québec ?

À causer avec des amis anglophones et après avoir écouté l'émission de télévision « Le pour et le contre » du 14 janvier à Radio-Canada, il faut comprendre qu'un certain nombre d'anglophones s'inquiètent de leur avenir linguistique plutôt que de l'économie au Québec. Qu'ils aient raison de s'inquiéter, ce peut être discutable. Ils auraient raison si le nouveau gouvernement du Québec décidait tout simplement de traiter les minorités comme elles le sont depuis si longtemps dans les autres provinces. Mais le Parti Québécois n'a jamais indiqué dans son programme que les anglophones de la province seraient considérés comme les francophones le sont dans l'Ontario, les provinces de l'Ouest ou de l'Est. L'excès de tolérance, l'ambiguïté des politiques d'accueil et de linguistique des gouvernements antérieurs du Québec ont rendu un mauvais service aux anglophones comme aux francophones, en favorisant l'instinct de solitude et de supériorité chez les uns et un complexe d'infériorité et d'agressivité chez les autres. Le Parti Québécois, à part certaines carences à combler

dans son programme scolaire et linguistique à l'endroit des anglophones, devra s'affirmer comme le VRAI GOUVERNEMENT d'une province francophone. S'il déçoit trop et trop vite, il devra être critiqué et même rejeté par ses électeurs, s'il trompe la confiance que les Québécois ont mise en lui. Par contre, tous les citoyens du Québec doivent combattre toute l'attitude négative qu'on leur reproche face à l'immigrant désirable et s'ouvrir généreusement à cet actif important qu'il constitue. Mais plus les Québécois seront rassurés dans leur existence et la maîtrise de leurs décisions, mieux ils s'empresseront auprès des immigrants et des activités canadiennes ; ils perdront certaines de leurs attitudes d'intolérance, d'agressivité et de xénophobie.

Un sénateur à suivre de près : Pietro Rizzuto.

Quand le premier ministre du Canada a demandé à M. Pietro Rizzuto s'il pouvait consacrer la plus grande partie de son temps au service du peuple canadien, il a répondu dans l'affirmative et M. Trudeau l'a nommé sénateur. Quand M. Rizzuto est arrivé au Canada « il ne disposait que de sa chemise ». Il a dû faire un peu de tout pour vivre : engagé d'abord comme manœuvre « pour la Ville », puis ouvrier de la construction qui a transporté de la brique sur ses épaules, puis plusieurs années à l'emploi d'une compagnie de pavage, puis partenaire avec plusieurs des siens dans la fondation de la compagnie Inter State Paving Inc. et qui s'appelle Corrival depuis 1974, il affirme avoir beaucoup reçu de la communauté canadienne et qu'il se sent obligé envers elle. Combien de francophones depuis toujours au Québec auraient pu imiter cet esprit d'entrepreneurship et ne l'ont pas fait ! Beaucoup de Néo-Canadiens ont ainsi plus que les francophones de vieille souche au Québec le sens des affaires et qui perdent la chance de s'affirmer sur le plan économique, l'un des leviers de notre épanouissement comme groupe. L'exemple du réalisme que nous ne pouvons pas leur donner, ils nous le donnent. Quand serons-nous innovateurs ? Par ailleurs, il est bien évident que M. Rizzuto aura à Ottawa une responsabilité particulière envers les Néo-Canadiens qu'il connaît bien. En fédéraliste qui se dit « pas intransigeant » parce qu'il est

du Québec et qu'il entend le rester, il veut prendre le pouls de la population et innover en créant des comités de citoyens à qui il demandera de lui transmettre des dossiers sur diverses questions d'intérêt public. Novateur et dynamique, il déclare que ces dossiers ne resteront pas au fond des tiroirs ou sur les tablettes. Que fera Rizzuto, parti de rien ? Que feront, à son exemple, les sénateurs francophones, comme les Lamontagne et les Marchand, à son exemple ?

Plein feu sur ce qui vient de se passer au Québec !

Arrêtez de courir après les journaux américains et les grandes revues de l'Europe si vous voulez vraiment trouver, comprendre et méditer sur le sens du pouvoir aux mains du Parti québécois ! C'est chez nous dans votre revue *L'Action Nationale*, que vous allez redécouvrir le sens du nouveau pouvoir : « L'effort de libération du Québec mis en marche par nos ancêtres dès le lendemain de la Conquête, la victoire constitutionnelle de 1774, les victoires politiques de 1791 et les débuts du self-government dans une structure de partis qui oppose les conquis (le parti « canadien-français ») aux conquérants (le parti des « marchands » ou des « Anglais »), l'obstruction des forces coloniales et la montée vers l'échec de 1837, la prise en tutelle des conquis dans des structures de partis imposés qui ignorent volontairement les aspects nationaux de notre vie collective et nous divisent en « bleus » et en « rouges » selon les lignes de pensée du conquérant qui assume le « pays » et nous intègre dans ses institutions à lui. »

« De 1837 jusqu'au 15 novembre 1976 nous n'avons donc plus eu de politique nationale vraiment à nous . . . nous n'avons jamais cessé d'être dans l'opposition. Aucun de ces partis, même à façade francophone dans Québec, ne nous a jamais vraiment appartenu en dépit des majorités si fortement manipulées, qui les soutenaient . . . » « René Lévesque . . . donne en somme la main à Louis-Joseph Papineau par dessus 140 ans d'histoire morne et divagante, pour reprendre la marche vers la libération là où

la faillite de la rébellion de 1837 l'obligea à rentrer dans le dilemme de la résistance et de la collaboration. » Vous en saurez plus long et d'une façon plus convaincante si vous lisez le magistral article de quelque vingt pages par F.-A. Angers, *AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS*, dans l'Action Nationale de janvier 1977, et pour mieux saisir le déclic majeur du nouveau processus historique où le Québec vient d'entrer, un autre article de l'Action Nationale de janvier 1974 sur les élections d'octobre 1973.

Sentinelles ou canons à braquer face au Parti Québécois.

Il y a dans le parti québécois une qualité d'hommes et de femmes comme on n'en rencontre pas souvent dans la faune politique et qui inspire confiance. Cependant, avant de tout attendre du gouvernement, chacun de nous doit apporter au jour le jour sa part de collaboration, d'effort et de rendement sous toutes les formes. Ensuite, nous pourrions exiger beaucoup des nouveaux élus. On s'attend d'un « vrai gouvernement » qu'il ait de l'imagination, qu'il soit novateur et qu'il décide avec sagesse dans les domaines essentiels à la vie économique, sociale et culturelle de toute la collectivité qu'il gouverne. Le Parti Québécois « doit créer un État français qui fasse l'honneur et la joie de la majorité francophone du Québec. Il doit voir à ce que tous les Néo-Québécois soient respectés mais dirigés vers l'école française, au moins s'ils n'ont pas déjà commencé à envoyer leurs enfants à l'école anglaise. » Il faut mettre fin à l'hémorragie constante depuis sept ans qui s'est faite au détriment de la francisation au Québec par suite des trahisons à la faveur des lois 63 et 22. Pas plus qu'il ne faut continuer cette saignée, faut-il cesser de reconnaître cette dualité linguistique à l'intérieur de notre système scolaire, ce qui serait créer une sorte de statut d'égalité des deux langues dans l'ensemble des institutions du Québec. C'est ce type d'exigences et d'autres du même ordre qui sont exprimées dans l'article sur le lendemain des élections dans l'A.N. de janvier 1977 et qu'il faut lire avec attention. C'est en quelque sorte l'arsenal, la batterie de sentinelles et de canons nécessaires à la surveillance des décisions que prendra le nouveau gouvernement. Mais il faut d'abord lui

faire confiance, lui permettre de se « retourner », de se tromper pas trop souvent, surtout pas dans les domaines vitaux de la société québécoise.

Quatre sujets de frictions Ottawa-Québec le même jour !

Dans les quotidiens du 15 janvier 1977, quatre cas de difficultés irritantes entre le pouvoir central et le gouvernement du Québec faisaient la grande manchette :

- le français dans l'air ;
- la guerre du câble ;
- la présence clandestine de la GRC au Québec ;
- l'amputation des pouvoirs contraignants de la régie des mesures anti-inflationnistes.

Le juge Louis Marceau, de la Cour fédérale s'est prononcé contre l'action intentée par les Gens de l'Air du Québec visant à annuler l'ordonnance fédérale du 30 août dernier, interdisant l'usage du français dans toutes les communications aériennes du Québec. Le Commissaire fédéral aux langues officielles, Keith Spicer, s'en est pris avec énergie au jugement Marceau et aurait souhaité qu'il adopte l'analyse qu'avait faite de la loi sur les langues officielles le juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, M. Jules Deschesnes, pour qui l'article 2 de cette loi permet « d'enraciner dans les faits » l'égalité des droits et privilèges des deux langues officielles au Canada. Les Gens de l'Air, profondément dégoûtés et déçus, ont d'abord décidé de tout laisser tomber, mais le député Serge Joyal ne l'entendait pas ainsi. Il est bien probable qu'avant les élections fédérales partielles, tout devrait être réglé sur un plan politique, du moins en apparence et pour le temps que durent les roses . . .

Pour ce qui est de la guerre du câble, un jugement de la Cour d'Appel déclarait ultra vires et inconstitutionnelle la législation québécoise en matière de télédistribution. Même après avoir qualifié Ottawa de « pouvoir étranger », le ministre O'Neil a décidé de porter la guerre du câble en Cour Suprême. Jeanne Sauvé, ministre fédéral des communications, n'a pas été lente à répliquer : « Je ne sais pas, a-t-elle dit, que le gouvernement de M. Lévesque ait

reçu le mandat de réaliser l'indépendance du Québec ; que M. O'Neil considère dès aujourd'hui Ottawa comme « un pouvoir étranger » et qu'il choisisse en même temps de porter en appel devant la Cour Suprême du Canada la décision que vient de rendre la Cour d'Appel du Québec dans cette affaire, illustre assez la difficulté de concilier l'idéologie péquiste avec le mandat de former un bon gouvernement provincial que le Parti québécois a sollicité . . . » Dans un long éditorial sous le titre L'INDÉPENDANCE, C'EST FAIT !, dans Dimanche-Matin du 16 janvier 1977, Claude Lavergne prend très au sérieux ce qui n'est qu'une boutade inélégante et analyse la réaction du ministre O'Neil comme si elle présageait « un type d'État où le pouvoir judiciaire serait à toutes fins utiles subordonné au pouvoir exécutif, donc au gouvernement et aux gouvernants, donc aux politiciens » . . . Sur ce que Mme Sauvé qualifiait « d'insulte pour les Québécois d'Ottawa », M. Lavergne, parti en peur, a écrit « qu'il n'y a pas de formule plus dangereuse pour la liberté et la démocratie. » Mme Sauvé a gardé le sens de la modération et n'a pas fait de procès d'intention à M. Lavergne. Non seulement M. Lavergne exagère-t-il dans un autre sens que l'a fait O'Neil, mais il sème la panique sur l'avenir à partir d'une saute d'humeur plus politique que juridique du ministre des affaires culturelles.

Selon le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox : « La Gendarmerie royale n'exerce au Québec aucune activité secrète ou clandestine ». Elle est une police nationale « qui opère dans des secteurs qui, de tout temps, soit par droit constitutionnel, soit par tradition, lui ont été dévolus ». Elle s'occupe des douanes, de l'immigration, de la subversion, de l'espionnage, du contre-espionnage, du terrorisme national et international et de toutes les questions impliquant la sécurité du territoire canadien. Dans le Québec, elle enquête sur la contrefaçon et certaines fraudes commerciales. M. Fox ne reconnaît pas le bien-fondé du solliciteur général québécois, M. Marc-André Bédard, et encore moins l'obligation de verser à la province le demi-milliard de dollars annuel déjà réclamé par le Québec. Question irrecevable et réglée alors que M. Choquette était ministre de la justice, toujours d'après M. Fox !

Enfin, le Conseil des ministres du Québec a accepté la démission du commissaire de la Régie des mesures anti-inflationnistes, M. Blier, et il a décidé de ne pas le remplacer, supprimant ainsi le pouvoir contraignant de la Régie pour limiter les augmentations de salaires. Surpris, estomaqué, le ministre fédéral des finances, Donald Macdonald a demandé de rencontrer son homologue du Québec, Jacques Parizeau après avoir déclaré qu'il lui semblait au moins avoir eu le droit d'être consulté au préalable, ce qui paraît bien compréhensible. Le gouvernement précédent avait accordé des augmentations salariales que la Régie ne pouvait pas permettre. Le nouveau gouvernement n'a pas voulu faire les corrections nécessaires et n'a pas voulu appliquer les décisions de la Régie, lié qu'il était par ses promesses électorales. L'application de la loi du salaire minimum porté à trois dollars l'heure devait avoir un effet d'entraînement sur les échelles de salaires de tous les travailleurs. Yvan Guay de la Presse du 15 janvier 1977 a écrit que « la population pardonnera cette affaire au gouvernement Lévesque, non seulement à cause de sa franchise mais probablement surtout parce qu'elle n'en saisira pas toutes les conséquences pour l'économie du Québec. »

Les scénarios de l'indépendance.

Dans un intéressant article de *L'Actualité* de février 1977, Jean Paré et Yves Taschereau écrivent d'abord que pour un interlocuteur québécois francophone qui travaille en anglais dans le monde de la publicité et qui habite une maison cossue du West-Island, René Lévesque est « un politicien comme les autres et que l'indépendance est une promesse comme les autres ». Mais dans le Parti québécois on étudie diverses formes de stratégie du référendum qui pourraient bien ne pas réussir du premier coup et qui pourraient servir d'outil de négociation pour un vrai fédéralisme. Toutefois, les « vieux » du PQ ramènent ces tactiques à quelque chose de sérieux et qui ne se trafique pas : on attendra d'être prêt, on fera confiance, mais on posera « la bonne question ». L'article parle ensuite des stratégies du fédéral et du provincial face au scénario du référendum. Selon Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke, il

faudra, outre départager les pouvoirs, surtout bien voir à la préparation de ce fameux référendum, poser « la » bonne question en y pensant deux fois, prévoir et adoucir les réactions du milieu des affaires, s'apprêter à négocier avec le bon interlocuteur au plan fédéral. Le Toronto Star et beaucoup d'anglophones pensent retirer à M. Trudeau le mandat de négocier et de le confier à un autre interlocuteur. Ils ont probablement raison. On n'en est pas encore rendu là. Beaucoup d'eau coulera encore dans le Saint-Laurent.

Une sécession pacifique, s'est-elle réalisée quelque part ?

Selon l'article de MM. Paré et Taschereau dans l'*Actualité* de février 1977, beaucoup de gens posent la question : « Une sécession pacifique, par voie de référendum, sans guerre civile, est-ce que ça s'est déjà vu ? Jacques Brossard, professeur de droit à l'Université de Montréal, auteur d'une étude de 800 pages sur les problèmes juridiques de la souveraineté, *L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec*, en cite plusieurs exemples : la Belgique qui a quitté volontairement les Pays-Bas, l'Islande qui s'est détachée en 1946 du Danemark, la Norvège qui approuva son détachement de la Suède par référendum et Singapour qui s'est détachée de la Fédération de la Malaisie en 1965. D'autres pays ont relevé avec sérénité ce défi. Si le Québec décidait de se retirer du Canada, pourquoi ne le ferait-il pas avec douceur, fermeté et pondération ?

« La » question du référendum est capitale ; la préparation des esprits ne l'est pas moins.

D'après Jacques Brossard, déjà cité, la question du référendum pourrait se poser ainsi : *Êtes-vous pour ou contre le principe d'accession légale du Québec à la souveraineté au sein d'une association économique avec le Canada ?* Il ne faut pas tomber dans le piège des mots, il importe de dire aux gens ce qu'on leur offre, un marché commun, une association d'États. C'est surtout le principe du droit à l'autodétermination qu'il faut clairement poser. En d'autres termes, il faut concevoir une stratégie qui for-

cerait le chef du pays, Trudeau ou un autre, à s'opposer non seulement à l'autodétermination des Québécois, mais même à leur droit de se prononcer sur la question... Même selon M. Claude Ryan, dans *Le Devoir* du 10 janvier 1977, l'avenir du Canada dépend de la façon dont sera posée « la » question sur l'indépendance. Si la question leur demande s'ils veulent se séparer du reste du Canada ou s'ils préfèrent demeurer au sein de la Confédération avec les autres provinces canadiennes la réponse pourrait être négative. « Par contre, ajoute M. Ryan, si la question du référendum était ambiguë, en demandant aux Québécois d'autoriser le gouvernement Lévesque à rechercher par la négociation une nouvelle alliance avec le reste du Canada, elle recevrait probablement une réponse affirmative ». Si le directeur du *Devoir* par ces derniers propos insinue que la question du professeur Brossard serait ambiguë, c'est peut-être parce qu'il veut rassurer les auditeurs anglais qui le courtisent avec ferveur depuis le 15 novembre et avec eux les soi-disant « leaders d'opinion du Canada français » comme Rodrigue Biron, Jean Chrétien et Bryce Mackassey. Le directeur du journal *Le Devoir* a raison de prévenir les libéraux fédéraux que « ce serait une sottise de leur part que de tenter de diriger une campagne pro-fédéraliste au Québec en plein milieu d'une campagne du gouvernement Lévesque pour le référendum ; les Québécois ne peuvent que s'irriter de l'intrusion de M. Trudeau et du Parti libéral fédéral dans leurs délibérations concernant l'avenir du Québec ».

Pas de référendum « précipité » selon M. René Lévesque

« Il n'est pas question pour le gouvernement au pouvoir de s'éterniser ni de se rendre aux vœux des gens qui ont des intérêts qui dépassent plus que tous les jupons de l'histoire », a souligné M. Lévesque, selon *Le Devoir* du 28 janvier 1977. Et le premier ministre du Québec croit que « l'incertitude créée par l'évolution nationale de toute société est moins grave que celle qui est créée par le maintien d'un statu quo en train de craquer de tous côtés. » Aussi le gouvernement du Québec n'a-t-il pas l'intention de se laisser charrier simplement parce que quelques man-

chettes ont soulevé à nouveau cette question. M. Lévesque précise toujours les mêmes étapes à franchir avant le référendum : remise en marche des affaires québécoises, préparation du premier budget et sa mise en opération, réalisation de ses engagements les plus pressants. Puis, à l'abri des manipulateurs de l'opinion publique, il déclenchera les mécanismes du référendum, puis le processus de la négociation avec Ottawa quand la majorité paraîtra nettement favorable.

Doit-on reprendre le débat constitutionnel ou régler d'abord les cas odieux ?

À M. Trudeau qui désire enfin reprendre d'une façon plus souple le débat constitutionnel, M. Lévesque ne refuse pas le dialogue, mais ne montre pas d'enthousiasme et ne croira à un déblocage que lorsque le gouvernement central aura fait quelque chose pour régler des cas odieux comme celui des Gens de l'Air, celui du déficit olympique et celui des politiques agricoles. Il faudrait ajouter le marasme dans les textiles, le vêtement, la chaussure et le chômage. Ce que M. Lévesque semble avoir le mieux retenu de l'invitation de M. Trudeau, c'est que celui-ci « reconnaît, pour la première fois, en sous-entendu, que le régime politique actuel fonctionne mal et qu'il est complètement dépassé ». Cet aveu en dit long.

Un mini-référendum suicidaire pour les fédéraux en mai prochain ?

Jean-Claude Leclerc, dans *Le Devoir* du 26 janvier 1977, signalait le désarroi des penseurs libéraux fédéraux devant l'incertitude des résultats des élections prévues pour mai 1977. A inventer un mini-référendum à la veille des « partielles » québécoises et « prétendre sauver en même temps et l'un par l'autre le Canada et le gouvernement libéral », tout cela confirme plutôt que les penseurs du Parti libéral fédéral affichent une image de déroute intellectuelle et politique au Québec comme dans le reste du Canada. « Avant de faire un référendum, l'aile québécoise du Parti libéral du Canada devrait apprendre à faire des é-

lections. Avant de songer à y donner des leçons au PQ ou aux journalistes québécois, les penseurs libéraux seraient mieux avisés de s'enquérir des raisons exactes de leurs reculs dans la faveur populaire. Car s'ils procèdent le moins à leur examen d'inconscience, ils devraient découvrir normalement que le thème des « partielles », s'il doit en être un, doit plutôt porter sur *les comptes* que leur gouvernement doit rendre de sa gestion. Les partisans de Joe Clark ont une chance inespérée de se tailler une place au soleil du Québec s'ils se décident enfin à sortir des nuages de leur mutisme.

Une 5e colonne anglo-canadienne nuit à la vision d'un Québec à la recherche de son identité.

« L'idée d'indépendance possible du Québec a rencontré des réticences aux États-Unis à cause des pressions » d'une clique antédiluvienne d'Anglo-Canadiens de Montréal, d'Ottawa et de Toronto installés à New York, qui ne comprennent rien aux aspirations du Québec mais qui sont très écoutés dans les milieux économiques, » déclarait M. René Lévesque devant la presse parlementaire à la suite de son discours à New York. « L'autre soir, ajoutait le premier ministre du Québec, c'était facile à constater, il y en avait au moins quelques centaines dans la salle de l'*Economic Club* et on en a vu plusieurs après. Leur réaction a été plus viscérale et plus hargneuse que chez les Américains. Pour l'avenir des relations très importantes entre le Québec adulte et l'opinion américaine, cela constitue un handicap sérieux. Cette cinquième colonne s'infiltré partout dans ce milieu économique et le renseigne sur toutes sortes de questions, y compris celles qu'elle ne connaît pas comme celles du Québec. Le chef péquiste n'a-t-il pas rappelé « les distorsions dans la presse anglo-nord-américaine » qui donnait du Québec et de son gouvernement « une image de fin du monde », après l'élection du 15 novembre dernier ? Mais, heureusement, les milieux financiers ne prennent pas de décisions sur la foi d'un seul discours.

La mentalité de « melting pot » aux États-Unis brouille la réalité québécoise.

Quelques dizaines de milliards de dollars investis par les Américains au Canada expliquent l'incertitude et l'inquiétude à la suite de l'élément nouveau qu'apporte, dans la vie économique, l'aspiration du Québec à l'autodétermination. Le premier ministre du Québec a affirmé avoir entendu des hommes d'affaires se demander pourquoi les Québécois ne s'assimilaient pas aux anglophones canadiens, comme c'est le cas aux États-Unis pour les Allemands installés à Milwaukee ou pour les Mexicains des États du sud-ouest. Cette mentalité de *melting pot* empêche de saisir l'importance qu'on donne au Québec à la dimension culturelle qu'il faut vivre pour la sentir et la soupeser. M. Lévesque a toutefois réussi à LAISSER aux États-Unis une image progressiste et non extrémiste, ce qui est déjà un actif et un progrès marqué.

M. Trudeau en transit vs M. Lévesque en transition.

Les journaux du 28 et du 29 janvier 1977 du Québec et de l'Ontario sont pleins des vieilles rengaines ou des thèses en distorsion depuis toujours de M. Trudeau : le Canada français ne se définit pas par le Québec, ni le Québec par sa population francophone et ceux qui le croient font « insulte à la réalité ». Ne savez-vous pas que le temps est révolu, M. le premier Ministre Trudeau, de se battre pour des définitions au Québec ? En 1977, on ne parle plus de « petites frontières » ni en terme de « race » de la réalité historique de l'Acadie et des Canadiens français de l'extérieur du Québec, pas plus qu'on ne bafoue les anglophones, les Italiens et les autres groupes ethniques de la province. Ces groupes ont toujours été mieux traités par la majorité francophone du Québec et ils le seront toujours mieux, même avec le Parti au pouvoir, que les francophones des autres provinces par la majorité anglophone du pays. M. Trudeau, à l'ouverture de la campagne des « partielles » au Québec, en fin de janvier, vous avez eu raison de vous indigner de cette « petite tendance à vous décrire comme des êtres qui ne sont pas tout à fait de bons Québécois parce que vous

servez le Québec ailleurs, à Ottawa ». Vous ne souffrez sans doute pas encore de complexe de persécution ou d'insécurité. C'est parce que des hommes intelligents comme vous œuvrent à Ottawa que les Québécois qui œuvrent au Québec s'attendaient à voir enfin régler, par un fédéralisme souple et capable de résoudre les problèmes qui pourrissent du point de vue communication, langue, économie agricole, droits de douanes, chômage, partage des pouvoirs, des sources de revenus et des décisions essentielles à un bon gouvernement provincial au Québec.

À la veille des « partielles » dans le Québec, vous semblez moins rigide, plus ouvert, mais est-ce une pure stratégie électorale du moment qui vous a ainsi métamorphosé ? Avez-vous sincèrement essayé, de comprendre pourquoi les francophones conscients de leur identité et les anglophones ont encore une notion si différente du Canada ? Savez-vous que pour les francophones, selon M. Léon Dion, « le système politique canadien est formé de l'État du Québec, d'une part, et du reste du pays, d'autre part. Pour les Anglophones le Canada est un PAYS UNITAIRE *a mari usque ad mare*, avec une enclave particulière appelée Québec ? C'est cette dernière conception que vous défendez toujours vous-même, M. Trudeau. » « Les seules garanties valables des droits, y compris celui de parler français, sont les garanties inscrites dans la Constitution et non pas la garantie morale qu'apporte un État fort. En d'autres mots, les droits pour les Anglophones sont quelque chose d'individuel. Pour les Francophones, il en est de collectifs, qui forment la base de leur survie en tant que société distincte. » C'est ce que vous pouvez toujours lire dans l'Actualité, le magazine des Québécois, de février 1977, publié « pour l'honneur des Québécois » par Maclean-Hunter à Toronto. À refuser de faire du Québec le bastion de la survie des Francophones au Canada, vous irritez la majorité d'entre eux, même ceux qui ne boudent pas votre style de fédéralisme. Vous auriez pu éclairer les Anglophones qui s'appuient sur vous pour former la 5e colonne à Montréal, Ottawa et Toronto, et qu'a retrouvée bien active M. Lévesque à l'Economic Club de New York. M. Trudeau, en transit au Québec pour les « partielles »,

vous devriez faire un effort de réflexion sur la *réalité concrète de l'humain* et non à travers vos bouquins de droit constitutionnel pour comprendre le Québec en transition de M. Lévesque. Nous aurions sans cela le regret de vous laisser courir d'échec en échec, la nature vous ayant doué pour les défis les plus honorables qui soient !

Les hommes d'affaires face à ce qui se passe au Québec.

« Par tradition les hommes d'affaires sont très conservateurs, par vocation ils sont aussi très adaptables », comme nous aurions voulu percevoir M. Trudeau. Il suffit de parcourir les journaux de Montréal, de Toronto et d'outre-frontière, comme le Wall Street Journal, le New York Times et The Journal of Commerce. On se pose des questions, on exprime des inquiétudes compréhensibles, mais pas de panique ! Lionel Chevrier, président de Québécoir, ancien ministre fédéral des Affaires extérieures du Canada, le confirme, selon l'Actualité dans son numéro déjà cité : « Nous sommes très optimistes. Le parti au pouvoir est à tendance nationaliste ? Qu'y a-t-il de plus national que Québécoir ? 95% de notre personnel est canadien-français. » De plus, rapporte le même magazine, « dans la semaine qui a suivi l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, s'est tenu un conseil d'administrateurs de Power Corporation, auquel assistaient des huiles comme John Robarts, et Duff Robin, anciens premiers ministres de l'Ontario et du Manitoba, une bonne douzaine de millionnaires et, bien entendu, « M. Paul Desmarais. » Ce dernier était atterré et en colère à la fois, dénonçant la bêtise politique des Québécois, s'inquiétant, tel un certain Bronfman, du socialisme et du racisme, à tel point qu'un de ses collègues crut nécessaire de lui lancer :

« Si c'est comme ça, Paul, pourquoi tu ne ramasses pas tes petits et ne t'en vas-tu pas ? »

« Dès le lendemain, M. Desmarais, rasséréiné, apostrophait à son tour des *businessmen* qui avaient compris moins vite que lui. Il n'était pas seul ! Déjà, des gens comme le courtier Lafferty n'avaient pas caché, avant

même l'élection du 15 novembre, qu'ils allaient voter pour le P.Q. »

Même s'il y a une part anecdotique et émotive dans tout cela, on peut affirmer que ce qui inquiète beaucoup d'hommes d'affaires, ce n'est pas tant le Parti québécois au pouvoir que le fait d'être en dehors de son giron d'influence, de ne pas encore le POSSÉDER, sa caisse électorale, donc son cœur, leur étant encore inaccessible. Le Parti québécois restera-t-il ainsi « intouchable » par le pouvoir de l'argent ? C'est un autre défi à relever.



Le thème de l'exil de 1940 à 1960.

par André Gaulin

L'homme de lettres reste peut-être toujours un exilé dont l'art est le viatique. Il conviendrait pourtant de préciser avant tout cette notion d'exil dans le sens où je voudrais en parler en regard de notre littérature.

L'exil dont il est question vient avant tout du langage ou si vous voulez de l'exil de parler français en Amérique. Plus profondément encore, cet exil touche la profondeur de la vie elle-même, sa nature et sa qualité. Or, cette vie française est intimement liée à des conditions historiques. Les premiers ancêtres venus de France ont pu se sentir exilés sur les bords du Saint-Laurent et l'histoire nous apprend que certains d'entre eux ont regagné l'Europe. Pourtant, ceux qui tiendront feu et lieu sur les rives du grand fleuve-matrice finiront par s'enraciner et ils deviendront avec les ans différents des Français de la mère-patrie. La fin du régime français voit la confrontation de ceux qu'on appellera Canadiens et de ceux qui seront vus comme les Français d'une capitale parisienne et royale qui traitait le Canada en colonie. En prolongeant l'histoire hypothétique d'une Nouvelle-France qui n'aurait pas connue la domination anglaise conséquente à la cession du pays par le traité de Paris, on peut imaginer pour le Canada quelque Boston tea party conduisant à l'indépendance d'un pays français au nord de l'Amérique. Ce pays-là eût maintenu bien sûr des relations essentielles avec Paris-mère-de-la-francité comme Londres est restée une Mecque culturelle après l'indépendance américaine. Mais voilà : telle n'est pas notre histoire qui nous inscrit non encore sevrés dans le giron de la lutte culturelle et linguistique. Dans cette optique-là, nous parlerons d'exil.

L'exil, c'est le pays sans racines propres que Jacques Ferron appelle autrement le « pays incertain ». L'exil, c'est aussi ce que le poète Paul Chamberland appelle le « pilori de l'anglais », « tel que c'est de mourir à petit feu tel que c'est de mourir poliment dans l'abjection et dans l'indignité tel que c'est de vivre ainsi tel que c'est de tourner retourner sans fin dans un novembre perpétuel dans un délire de poète fou »³. Ce qui fait dire autrement au poète de la Catherine mal fardée : « Nous ne sommes pas au monde nous ne sommes pas à nous-mêmes chacun dans le ventre de la

mère tourne à la motte de sang l'œil crevé la mémoire maudite et la langue au pilori de l'aveu ⁴. C'est l'exil de ce pays « orphelinat de la neige » ce pays « matricule, un chiffre de misère, une petite mort sans importance, un cheveu sur une page d'histoire »⁵. L'essentiel poète Gaston Miron, plus que tout autre a incarné ce délire de poète fou et dans sa mémoire maudite, il se nomme Amnésique Miron. « Son admirable texte *Amnésie de naissance* commence ainsi : « Où en suis-je en CECI ? Qu'est-ce qui se passe en CECI ? Par exemple je suis au carrefour Sainte-Catherine et Papineau, le calendrier marque 1964, c'est un printemps, c'est mai. CECI, figé, avec un murmure de nostalgie, se passe tout aussi bien en 1930 qu'en 1956. Je suis jeune et je suis vieux tout à la fois. Où que je sois, où que je déambule, j'ai le vertige comme un fil à plomb. Je n'ai pas l'air étrange, je suis étranger (. . .) Tout est sans contours, je deviens myope de moi-même, je deviens ma vie intérieure exclusivement. J'ai la connaissance infime et séculaire de n'appartenir à rien. Je suis suspendu dans le coup de foudre permanent d'un arrêt de mon temps historique (. . .) Et c'est ainsi depuis des générations que je me désintègre en ombelles soufflées dans la vacuité de mon esprit, tandis qu'un soleil blanc de neige vient tournoyer dans mes yeux de blanche nuit.⁶ À cause du pilori de l'anglais que Brault baptise le pilori de l'aveu, Miron parlera de sa « fonction sociale comme poète » et il définit à sa manière l'exil dans le non-lieu historique : « Je dis que la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple, parce qu'elle réfléchit la totalité de sa culture en signe, en signifié, en signifiante. Je dis que je suis atteint dans mon âme, mon être, je dis que l'altérité pèse sur nous comme un glacier qui fond sur nous, qui nous déstructure, nous englue, nous dilue. Je dis que cette atteinte est la dernière phase d'une dépossession de soi comme être, ce qui suppose qu'elle a été précédée par l'aliénation du politique et de l'économique »⁷.

Cet exil dont il est question prend des visages multiformes. Il s'appellera tour à tour délire (comme dans *delirium tremens* — *tremens factus sum ego et timeo*, dit la stance du *Dies iræ* —), folie, travestissement, ennui,

errance, désespérance, songe, refuge impossible. ou fuite. ou encore goût de la mort. Toute notre littérature témoigne de cela. Me permettra-t-on d'illustrer cela en bottes de sept lieues ? Si nous prenions, par exemple, le travestissement. Jacques Ferron, dans ses *Escarmouches*, parle de cette pièce de Fréchette *Félix Poutré* qui aurait été la plus représentée au siècle dernier⁸. Or cette pièce nous présente un patriote de 1837 qui feint la folie, qui se travestit en fou, pour échapper aux Anglais. De même Paul Bar du *Profil de l'original* d'Andrée Maillet se métamorphosera en toutes sortes de personnages. Ses déguisements du personnage de l'étrange roman de 1946-47 (je parle des années de son écriture) ne sont pas sans rappeler le monde du travestissement de Michel Tremblay où l'on peut voir la difficile identification d'un peuple. Quant à la folie, on en a beaucoup parlé à propos de nos lettres ; les poètes surtout en furent les victimes toutes indiquées. Jacques Ferron qui est aussi un critique littéraire extraordinaire a commis une admirable étude de Gauvreau dans son essai *Du fond de son arrière-cuisine*. Il parle encore dans *Escarmouches* de l'inévitable folie de Nelligan qui avait préféré être fidèle à lui-même plutôt que d'accepter de vivre dans une société d'emprunt, à l'idéologie castatrice. Ferron lui-même fera des *Roses sauvages* un émouvant roman de la folie, une folie de gens non identifiés — ils n'ont que des surnoms — qui sombrent dans une folie séculaire. Cette folie de nos lettres vient souvent d'une sorte de délire prolongé comme celui de *Menaud Maître-Draveur* semblable un peu, en cela, à son auteur qui persiste à faire dans la *Dalle-des-morts* le Canada sur des noms français. L'utilisation du leitmotiv ou du chœur, dans la pièce *La Folle* précisément, nous inscrit dans ce monde du délire : « Mais vous, ô voix étranges et qui me parlez avec tant de douceur, il me semble ou je rêve que, déjà, certains soirs, je vous ai entendues, alors que je chantais pour endormir mon enfant et mes peines »⁹.

On pourrait encore longuement illustrer l'errance qui commence déjà en Nouvelle-France avec Marc Lescarbot. Cette errance est d'ailleurs significativement liée à la complainte dans ce poème d'un étudiant de rhétorique Gérin-

Lajoie dans un *Canadien errant*. L'un de nos premiers poètes François-Xavier Garneau sera marqué par cet aspect de son peuple « sans flambeau errant à l'aventure »¹⁰. Ses titres de poèmes à eux seuls évoquent ce que Vigneault appellerait la « voyagerie » : *Le Canadien en France, le voyageur, l'étranger, le marin, le rêve du soldat, les oiseaux blancs, les exilés*. Est-ce pour échapper à l'appel du délire que le poète se fera historien trouvant ainsi un refuge sûr en l'histoire ? Dans toute notre littérature, l'idée ou le thème du refuge est important. C'est Casgrain qui fait dévier la romancière Félicité Angers du roman psychologique. C'est l'importance du roman historique qui devient un imaginaire à rebours. C'est le refuge de la mère pour un peuple orphelin confié à toutes les gens de robes. D'eux viendra souvent le refuge idéologique du peuple messianique délaissant l'appartenance à la terre et au présent pour cultiver un peu de blé et beaucoup de vie éternelle. Il n'est pas sans importance de souligner ici que, contradictoirement, la dépossession d'un pays français au nord de l'Amérique passe par Rome dont Londres s'est non moins contradictoirement fait une alliée. C'est Baillargeon Pierre qui écrira avec justesse qu'« il est de coutume et de règle de dire que la survivance française au Canada est l'œuvre de l'Église qui s'est détachée la première de la France et qui a fait chanter un Te Deum pour célébrer la victoire des Anglais »¹¹. L'auteur montréalais ajoutera dix années plus tard : « Enfin, l'Église se désolidarise de notre nationalisme. On peut maintenant faire son salut en anglais »¹².

Il nous serait permis d'avouer que l'exil, en ce sens-là sans parler de la religion-fuite-dans-l'ailleurs, passe par la religion. En contrant le mouvement laïc des années 1830 et l'Institut canadien dans les deux décades qui suivirent, l'Église catholique d'ici isolait le Canada d'alors de Paris. Le Paris que l'on refusait, c'était le Paris de la révolution, le Paris du libéralisme et le Paris du romantisme. La querelle de Norbert Thibault qui devait entrer chez les frères des écoles chrétiennes, querelle qui l'opposait à un Crémazie délibérément romantique est instructive à cet effet.

Dépossédé de ses racines françaises, livré à la dé-
possession économique, le pays s'appauvrit, s'aliène et
prend le goût de la mort, autre thème majeur de nos lettres.

C'est sans doute cette morbidité qu'il faut voir dans les
Trois morts de Crémazie que le critique du *Courrier du*
Canada éreinta. Ce poème devait d'ailleurs rester inachevé
et Crémazie avouera s'adonner davantage au rêve. Ce goût
de la mort qui s'affiche souvent dans la petite littérature
prend la subtile figure de la désespérance chez les
auteurs plus importants. Dans une lettre qu'il m'envoyait à
propos de la réédition des *Médisances de Claude Perrin*,
Jean Labrecque professeur au Cégep François-Xavier
Garneau définissait la désespérance comme « une pro-
pension à la non-violence ». Le mouvement de la *Relève* et
toute la période littéraire romanesque des années 1940-
1960 témoigne plus particulièrement de cette expression
de l'exil.

C'est ici que je devrais entrer dans le cœur de mon
sujet à savoir celui que j'avais rapidement indiqué à Denis
Saint-Jacques il y a trois mois. Je m'aperçois pourtant en
tentant de circonscrire mon sujet dans des limites de
temps historique que mon approche idéologique des
textes me forçait à refaire par étapes forcées notre littéra-
ture. J'ai indiqué en particulier deux pôles extrêmes : ce
malaise diffus d'un pauvre Crémazie comme pauvre Rute-
beuf ou d'un François-Xavier Garneau et son expression
lucide chez les poètes d'après le refus global. Pourquoi
d'ailleurs les poètes ont-ils été au cœur même de cette an-
goisse de vivre ici sinon que plus que tous les autres ils
sont engagés au cœur même du langage. Contrairement
aux romanciers par exemple, ils pouvaient relativement
échapper à la censure dans la mesure où on ne les com-
prenait même pas. Ainsi de celui qui voyait en Saint-Denis
Garneau un poète qui écrivait pour les gens d'Europe
parce qu'il échappait en quelque sorte au sens commun de
la cour céleste et de la basse-cour. Les premiers roman-
ciers qui voudront échapper à la critique érigée en morale
idéologique seront reçus comme des trouble-fête dans le
grand vide et l'ennui d'un non-temps et d'un non-lieu histo-
riques. Après avoir fustigé un Girard, un Laberge, un

Harvey, voire un Savard ou un Ringuet, on réussira même à empêcher des romanciers de publier. Ainsi, Gilles Leclerc avoue n'avoir pas trouvé d'éditeurs parce que ses romans qui étaient bons quant au style étaient mauvais quant au fond. De même, on n'acceptera pas l'œuvre d'un Pierre Baillargeon dont on recevra les personnages comme des pénitents impénitents. Faut-il s'étonner que l'auteur montréalais nous affirme quelque part dans son journal que le fait d'approfondir ici la langue française nous exile davantage de ce milieu américanisé où la pseudo vie française n'est plus qu'une voie de traduction donc une vie par procuration. Gilles Leclerc écrira aussi dans son *Journal d'un inquisiteur* auquel on a préféré le moraliste Jean Lemoyne cette phrase effrayante : « Seuls les quelques hommes libres, littéralement rescapés de la mythologie, pourront jamais ressentir au plus profond de leur chair et de leur âme l'atroce injure de ne plus pouvoir être français, les seuls à boire la honte de la dissolution jusqu'à la lie et les seuls aussi à y perdre quelque chose ».¹³ Les autres, ceux que Crémazie appelle des épiciers enverront leurs enfants à l'école anglaise comme le dénommé Brouillard dans *Anatole Laplante curieux homme*¹⁴. Cette école leur sera d'ailleurs ouverte par les grands épiciers de la politique du marchandage culturel qui, comme le dit Baillargeon, « s'arrangent pour finir leurs jours à Paris, où jouir à leur aise de l'esprit, à force de le trahir ici ».

Ma prétention est donc que l'exil ou le sentiment d'exil est au cœur même de toute la production romanesque des années 1940-1960. Explicitement ou implicitement, cet exil se définit par rapport à Paris aussi curieusement que cela puisse paraître. C'est ainsi que j'expliquerais, par exemple, cette langueur de tous les personnages qui pensent. Pour n'en nommer qu'un, nous pourrions prendre Marcel de *La fin des songes*. Ce personnage qui n'accepte pas son corps — en son corps comme en orphelinat, en son corps comme un étranger ainsi que le Claude Perrin des *Médisances* —, ce personnage fait l'idiot travail de la traduction. Sa jeunesse a été empoisonnée par des « col-porteurs de bons sentiments », il ne sait pas qui il est, il se cherche, il ne parvient pas à communiquer avec sa femme

Jeanne bonne musicienne et le plus souvent il rêve comme on dérive. Il erre à l'intérieur de lui-même et constate qu'il est déjà du côté de la mort. Abandonnant la pratique religieuse et perdant en quelque sorte la foi, son dernier refuge, le ciel lui devient « de plomb ». Il n'a plus ce qui empêchait Crémazie de faire comme Gérard de Nerval et finira par se suicider, d'un suicide d'ailleurs peu franc. À côté de lui, Bernard Guérin, un ancien ami bêtement beau — il est beau, l'animal, dira Hertel de tel personnage un peu brute — s'agitiera dans la politique et se perdra dans les affaires jusqu'à ce que la mort de Marcel le saisisse en son vide.

On pourrait multiplier longtemps les exemples. Toute l'œuvre de Jean Filiatrault illustrerait par exemple les refuges contre l'exil, en particulier les amours malades de la mère, de la sœur, du père. Les héros du roman que j'appellerais roman de l'intérieur sont en quête d'un sens à leur vie. C'est la quête mystique d'un Jacques Langlois qui se refuse à la chair d'une prostituée qu'il étrangle comme on étrangle la vie¹⁶. La société est accusée dans ses institutions en particulier l'Église, le mariage, la politique ou l'éducation. Chez tous les personnages, il y a un vague-à-l'âme lancinant. Ces personnages se débattent le plus souvent dans un milieu matérialiste, conformiste et pharisien. Ce n'est sûrement pas par hasard que plusieurs d'entre eux sont écrivains ou journalistes ou traducteurs ou professeurs : ils sont ainsi intimement liés par la langue et la conscience thème de l'exil. Même quand l'œuvre à cet égard n'est pas très explicite comme c'est le cas, dans une première lecture, de la trilogie d'André Langevin, on finit par découvrir dans le chassé-croisé des lectures du romancier et de l'essayiste de *Notre Temps* ou du *Devoir* ou avec la parution des deux derniers romans d'après 1970 que l'œuvre entière constitue une vibrante interrogation sur notre condition historique d'exilés. Alors, des passages apparemment anodins du romancier éclairent toute une vision d'exilé : le passage où Jean Cherteffe s'en va boire dans une taverne par exemple. C'est ainsi qu'on décrit les buveurs des tavernes québécoises de l'époque : « Ils étaient peut-être une centaine dans l'établissement, durs,

fermés, seuls. Et lui-même (Jean Cherteffe) ne venait-il pas ici parce qu'il y pouvait mieux s'isoler ? (. . .) Ils montraient des figures si fermées que tout désir de connaissance devenait dérisoire (. . .) Qui étaient-ils ces étrangers semblables et, pourtant, si éloignés ? »¹⁷. Or Langevin a écrit en 1956 dans le *Devoir* en répondant à Pierre de Grandpré qui écrira ce beau roman de l'exil de *La patience des justes* ces lignes significatives : « Notre littérature présente pêche par pessimisme. Littérature de salut ou littérature de bonheur ? nous demande Pierre de Grandpré en nous invitant à contribuer à ce numéro. Pessimisme authentique ou volonté d'imité ? Cher monsieur de Grandpré, ce pessimisme-là n'a rien pour déconcerter et se justifie bien lui-même. Il ne doit rien à Jean-Paul Sartre ou à l'occupation de la France. Pessimisme de nordiques, de journées de lumière de huit heures, de jansénistes, d'insécurité spirituelle et matérielle, d'âme nationale en peine, de tristesse de la chair — nous avons découvert cela avant Mallarmé — d'existence tout ancrée sur la nécessité vitale, de la solitude morale à tous les échelons de notre société. Êtes-vous déjà entré dans une taverne ? »¹⁸ En 1947, le même Langevin attribuera la superficialité de nos lettres à son divorce d'avec la vie. Cette littérature-là n'est qu'un « divertissement et jeu » et n'exprime pas notre singularité, nos expériences et nos luttes¹⁹. Est-ce pour cela que dans *Évadé de la nuit*, le narrateur souligne la fausseté de la recherche intellectuelle en bibliothèque montréalaise²⁰ et fait de l'écrivain Parckell celui qui symbolise l'échec par excellence projetant dans l'imaginaire l'invalidité au bonheur²¹. La parution de *l'Élan d'Amérique* constituera pour Langevin une sorte de roman-essai où il illustre l'exil multiforme des parlants français d'Amérique. On pense en lisant ce roman au texte majeur d'*Une langue humiliée* qui débouche sur le génocide culturel²².

Pourtant, Langevin a été l'un de nos premiers romanciers à bien marquer notre américanité, à tenir au génie français sans établir dans son œuvre imaginaire une relation Québec-Europe. En ce sens, il est beaucoup plus orphelin qu'exilé. Ses personnages ne voyagent qu'en Amérique du nord semblables en cela à ceux de Robert Char-

bonneau. Plusieurs des personnages de ce dernier sont attirés par New-York. La lecture de *Chronique de l'âge amer* nous aide au demeurant à comprendre la génération de la Relève où il semble que la relation Europe-Québec ou Québec-Amérique ait été un pôle d'attention. Dans les échanges qui se feront avec Louis Lavergue, président de la *Jeune-Nation*, des jeunes de *La Relève* avoueront qu'il n'y a rien au Canada, que « nos ancêtres ont fait la folie de quitter l'Europe »²³. Philippe Servet est sans doute l'un de ceux-là puisqu'il jugeait « que la vie de l'esprit était impossible au Québec, sauf entre soi (...) et encore de façon très limitée²⁴. Il est de ceux qui dans le groupe ne comprenaient pas la fascination qu'exerçait New-York sur le narrateur-je et certains de ses amis²⁵. Ce qui n'empêche pas ce narrateur de constater : « Comme beaucoup d'autres, je ressentais le malaise d'être Canadien, je veux dire cette espèce de vide à la place de l'identité. J'appartenais à trop de choses ; j'avais trop de facettes. Je me sentais une rencontre d'éléments discordants »²⁶. Est-ce pour cela que le héros-narrateur entre au mouvement nationaliste de la *Jeune-Nation* ?

Cette américanité de nos lettres des années 40-60 sera encore marquée par le romancier Eugène Cloutier. Les héros de l'auteur des *Mensonges d'Ulysse* sont en général des écrivains ou des artistes qui rencontrent l'abâtardissement d'un milieu qui est l'Amérique. Œuvre attachante, originale voire prophétique quant à l'importance accordée à l'accord profond de l'homme avec la nature qu'une société matérialiste voudrait détrôner. Dans un Montréal livré à la pâture capitaliste, deux supposés fous Antoine et Julien s'évadent de Saint-Jean-de-Dieu pour rejoindre Julien que la folie extérieure des affaires et du béton a perdu. Le roman s'intitule *les Inutiles*. On peut penser à Hercule, un commensal romanesque de *l'Élan d'Amérique* qui criera 16 ans plus tard : « Quasiment de Montréal à la baie d'Hudson c'est le pays de la compagnie, les villes aussi avec leurs usines. Et pour que ça rapporte, il faut de la machine et des Anglais instruits. (...) Pour avoir le droit d'exister, il faut que tu rapportes. »²⁷ Et Hercule de parler d'un monde fini et coupable se rapprochant ainsi du

juge-pénitent de *La Chute*. D'un exil géographique et historique, le roman de Cloutier ou son théâtre glisse vers l'exil de l'homme sur une terre partout consumée. C'est le sens du *Dernier Beatnik* qui se passe à New-York ou d'*Hôtel Hilton, Pékin* qui se passe en Chine. Nous assistons au procès d'une civilisation étatsunienne qui assassine, d'une Amérique barbare devenue « une vaste enceinte où des esclaves s'emploient jour et nuit à édifier des nouvelles structures »²⁸. Chez Cloutier, le sentiment de vertige s'atténue grâce à l'humour, la fantaisie, comme le feront d'ailleurs aussi Jean Simard, François Hertel ou Pierre Baillargeon. Cloutier dira de sa dernière pièce *Hôtel Hilton* ce que nous pourrions dire de toute son œuvre « qu'elle est profondément québécoise. Le Québec n'est pas que parlure ou folklore. Il est une âme, une respiration, une manière de sentir, de vivre et de penser. Dans cette perspective, tous mes personnages pourraient incarner cette panique que nous inspire la civilisation nord-américaine, et que nous sommes les premiers à devoir assumer avec une sensibilité de Latins. Reste le rire ! Mais ce rire-là est celui que l'on a au bord de l'abîme . . . lorsque l'on n'est pas trop sujet au vertige »²⁹.

Comme beaucoup d'écrivains québécois, Cloutier qui fut relativement et injustement peu lu sera exilé jusque dans sa mort survenue en octobre 1975. À ma connaissance, personne n'a parlé de lui dans les journaux importants. Au pays des épiciers, on fait les funérailles nationales au policier abattu quand il poursuit le voleur et on envoie en douce, pour la galerie, un ministre aux funérailles d'Alain Grandbois. C'est peut-être là l'exil fondamental de nos écrivains plus que de leurs personnages : ils ne sont pas lus, ou ils sont lus par devoir, comme disait Baillargeon qui ne lut guère lui-même ses collègues en écriture. D'ailleurs, je ferai remarquer que nos romanciers les plus lus parmi les nôtres furent surtout des romanciers dont les héros peuvent être dits moraux s'il fallait les opposer à des personnages dits intellectuels. Il me reste à dire un dernier mot de ceux-ci et je terminerai mon rapide survol là où j'aurais voulu dessiner quelques mouvements gracieux comme des vols de goélands ou de mouettes.

J'aurais aimé parler plus longuement de ces héros romanesques, intellectuels isolés que sont Claude Perrin ou Philippe Boureil, Charles Léprieux ou Anatole Laplante. Ils ont été oubliés eux aussi, méconnus qu'ils avaient d'abord été, comme leur parturiteurs Pierre Baillargeon et François Hertel. Ce sont des personnages d'esprit français, des doubles de leurs auteurs qui furent avant tout des essayistes beaucoup plus que des romanciers. Personnages dévorés par la vie de l'esprit et qui ne vivent que pour les idées et l'écriture. Ces malheureux ont préféré le petit métier et sa pauvreté pour pouvoir s'adonner à la lecture du « dialogue français » — que de lectures européennes pour reprendre une expression du professeur Roland Bourneuf — dont ils ont retenu des influences. Ils s'adonnent encore à la conversation que Perrin voit comme un commerce et Laplante comme une indissociable amitié. Ils ne jonglent qu'avec des idées, et dans le cas de Perrin surtout, se méfient beaucoup des sentiments. Leur plaisir et leur vie, c'est d'écrire et de faire une œuvre à longueur de vie comme on rédige un testament. Comme la ruah Yahvé planant sur la tohu-bohu, ils survolent l'aridité du pays canadien et connaissent — ainsi Philippe de Berthelot Brunet — le matérialisme d'un Montréal désâmé, le vide spirituel, la vacance de la pensée collective. Aussi ces personnages mal reçus par les critiques de l'époque sont-ils profondément exilés. Ces personnages d'ailleurs se dédoublent : Claude Perrin deviendra dans *La Neige et le feu* Philippe Boureil portant ainsi les initiales de son créateur et devenant le symbole du plomb et de l'écriture ; les critiques montréalais ont exigé de Baillargeon le meurtre de Claude Perrin jugé sec, médisant et pisse-vinaigre. Quant à Anatole Laplante, il doit son nom à un autre double du nom de Charles Léprieux, irlandais et juif errant tout à la fois. On croit deviner que ce personnage né en 1940 — comme Perrin avec *Hasard et moi* — sera moins réprimandé parce que jugé comme un étranger tout au long de la trilogie de Hertel, encore curé au moment où il publie *Mondes Chimériques*. Seul Anatole Laplante survivra dans l'œuvre de Dubé qui s'exilera à Paris, esprit revenu à sa source. Il s'appellera d'ailleurs alors Louis Préfontaine, a-

postat. (Faut-il faire un lien avec Crémazie qui empruntera le nom de Jules Fontaine ?)

Le temps ne nous permet pas de parler plus longuement de ces personnages fascinants. Nés de France, aux sources françaises, ils resteront français jusqu'à la fin. Tous les deux sont de profonds philosophes en quête d'un bonheur français en Amérique. Mais alors que Boureil quittera le feu de la France où il a été illuminé par Paris comme sur un chemin de Damas — cette expression est d'ailleurs volée à Fabrice Navarin de *Mon fils pourtant heureux* de Jean Simard — il reviendra subir la neige et connaîtra le vertige de vivre dans la maison fermée, le front contre la vitre comme dans un poème d'Aubert-Loranger. Laplante, lui, continuera son œuvre de Paris, aux éditions de la diaspora française qu'Hertel fondera.

Je terminerai cette trop courte communication sur l'exil en donnant la parole à Pierre Baillargeon que j'ai beaucoup fréquenté et que j'aime beaucoup. À lui seul il traduit très bien l'exil que c'est encore de vivre ici en presque-Amérique. (Dans ma ville grise de presque-Amérique, je m'ennuie dit Calvé chanté par Dubois). Lui qui avait voulu faire une Amérique française et qui a créé une revue littéraire d'importance — se dissociant d'ailleurs de la Nouvelle Relève où il publia quelques poèmes —, il pense « que nos ancêtres auraient mieux fait de ne pas quitter la France » où nous ne sommes pas « dans des conditions favorables pour nous épanouir »³⁰. Dès 1946, avant Godbout, il écrit dans son journal inédit : « Les gares en France, c'est là que je retrouvais le climat du Canada : là comme chez nous, on attendait, seulement nous, nous attendons pour attendre, c'était là tout notre train »³¹. Il constate encore en 1954 dans le même journal que, chez nous, « les plus doués s'expatriaient ou vivaient ailleurs en imagination »³¹. Et dès cette année 1954, Baillargeon rejoint les propos que tiendra après 1972 l'écrivain André Langevin sur le contenu culturel de l'indépendance.

« Beaucoup de choses devraient être changées chez nous pour assurer la survivance du français. Il ne faudrait pas moins changer le milieu où nous vivons, et maintes ins-

titutions, et même les mœurs, qui sont étrangères à la culture française et que la langue française est impropre à rendre.

Vouloir sauvegarder la langue, c'est vouloir sauvegarder beaucoup plus que la langue (. . .) Nous ne pouvons pas vivre dans un milieu étranger et parler français. Si Montréal n'a rien de commun avec aucune autre ville française, le français n'y est plus ni naturel, ni pratique »³³.

Il aurait été intéressant de poursuivre la trajectoire de l'univers romanesque d'avant la révolution tranquille politique (car il en est une littéraire : Maurice Lemire la perçoit même au XIXe siècle) et de voir comment le thème de l'exil continue d'être présent dans le roman. Je pense par exemple à l'attachant Jean Éthier-Blais.

Auteur d'*Exils*, de *Mater Europa* et de cette nouvelle récente et étonnante intitulée *En noir et blanc* dans *Le manteau de Ruben Darío*³⁴.

Je me contenterai de deux exemples, derniers comme un jugement et qui s'adonnent tous deux au délire. Je cite en premier lieu un très beau roman de 1975 et qui s'appelle *Une histoire sans nom en pièces détachées et toutes autobiographiques*. Mais ne nous y trompons pas : c'est l'autobiographie par pièces du pays matricule et dégingandé :

« C'est tout mon pays qui se perd dans des ombres, bientôt des rêves j'en aurai plus, plus de pays non plus, faudra peut-être que j'aie finir mes jours au pays des ancêtres, c'est la Normandie, j'irai revoir ma Normandie . . . ça sera qu'en dernier ressort, c'est ici, mon pays, il y aurait le cas que j'en serais dépossédé, qu'il deviendrait plus qu'une ombre, quand je commence à parler des ombres et de mon pays qui s'y perd plus moyen de me ressaisir, c'est un flot de mots qui se bousculent dans ma bouche sans ordre et insensée, les sanglots qui s'emparent de moi peuvent à peine en ralentir le débit, j'y peux rien, tout devient flou, les formes qui restent deviennent toutes macabres dans mes yeux, c'est comme ça . . . »³⁵

Puis, Jacques Brault, *dans l'en dessous l'admirable*, ce recueil de la vie et de la mort, de la mort et de la vie. Je cite quelques extraits :

« et la vieille névrose n'a pas le choix maintenant : ou guérir sur l'heure, ou tourner carrément à la démence. Suivons-les donc, ces protoplasmiques de mutisme, puisqu'ils me font le dernier signe » (p.10)

« Au pays d'en dessous, on fait bien les choses. Très correctement. Si d'aventure (qu'on me pardonne ce mot incongru) quelqu'un se trouve mal, on l'aide comme il se doit. On le délivre de son erreur, de son illusion. Manque-t-il d'air (soit qu'il étouffe, s'essouffle, soit qu'il râle, renâcle) on l'en prive complètement, sans délai. On ne lui laisse pas le loisir de s'angoisser, de deviner trop à l'avance le pire . . . » (p. 12)

Je me suis perdu en chemin. Le poème, loin de s'accomplir, s'est comme déréalisé. Et l'espérance, collective et personnelle, gueulée à tous les vents ou tenue à la chaleur du secret, sociale, et politique ou intime et amoureuse, l'espérance de lendemains meilleurs s'est démasquée : leurre, illusion, fumisterie. » (p. 27)

« je t'ai cherché(e) sachant que je ne suis rien ni
 personne
 sans toi et que tu n'existes pas sans mes gestes
 qui tâtonnent autout de ce que tu fus sera
 un peu de temps perdu nous sépare nous trépassé
 je te cherchais déjà au détour de l'enfance et couvert
 de pâleur
 par les ruelles chasseresses de vieilles rengaines
 clôtures déchiffrées
 petite larve délavée d'insomnie j'étais trop tard dans
 ma vie » (p. 40-41)³⁶

Et je vous dis que comme l'exil, mon texte vaque, suspendu au non-lieu, non-temps. Mon texte finalement en exil de moi-même, aria d'un violon seul, désaccordé, dissonnant.



Tâtonnements patriotiques

par Georges Allaire

L'avantage des questions nationales et internationales vient de ce qu'elles échappent, pour la plupart, à nos expériences et à notre compétence. Nous pouvons en parler avec d'autant plus d'aise que nous n'y sommes pas gênés par le contact des réalités subtiles et complexes. Mais il m'est arrivé d'intuitionner que les peuples sont formés de personnes et que les personnes de ma connaissance échappent souvent à mes jugements sommaires. J'ai songé alors que les peuples pouvaient aussi dépasser ce que j'en connais. Aussi, plutôt que de prêcher une doctrine sur la nation québécoise, je vais me contenter de tracer l'itinéraire de certaines impressions personnelles face à ma nation.

L'évidente indépendance

Mes certitudes patriotiques (« canadienne-françaises ») sont nées de ma situation de francophone du Manitoba. Je suis né à Saint-Boniface (maintenant banlieue intégrée de Winnipeg) en 1944, alors que cette ville (qui n'est plus) était francophone. Ma parenté plongeait ses racines dans des villages unilingues (ils ne le sont plus) de la campagne environnante et y résidait encore en bonne

partie. Mais déjà plusieurs familles anglaises habitaient notre quartier, et j'ai joué en anglais sur la rue avant l'âge scolaire. Je n'ai aucun souvenir valable de mon école primaire. J'ai fait mes secondaire et collégial au Collège de Saint-Boniface, alors collège classique des Jésuites. Cette institution scolaire était l'unique (ou presque) école de langue française au Manitoba. Mais déjà là, en récréation, les fils de francophones, suivant quotidiennement des cours en français, conversaient plus souvent que moins en anglais. Une enquête faite en ce collège en 1963 nous avait révélé que 40% des étudiants de première année secondaire disaient penser en anglais et qu'en dernière année collégiale 20% le faisaient encore. Ce qui me parut normal. Je réservai ma stupéfaction pour le professeur de sociologie (un Québécois) lorsqu'il me dit qu'il n'y avait pas d'anglicisation dans les collèges francophones du Québec.

Grâce à mes parents, à ma parenté et à mon collège, j'aimai ma langue, le français. J'aimai les patriotes « franco-manitobains » qui avaient fait et faisaient la lutte contre l'anglicisation obligatoire de notre milieu francophone. J'appris avec passion les luttes militaires et politiques du passé, de Carillon à Battoche. J'étais un ardent Canadien-français... bien que je préférerais et préfère encore les films américains aux films français ou québécois, et la télévision américaine à celle du Québec.

Puis vint la vague « séparatiste » des années soixante. Dès que l'idée de l'indépendance du Québec me fut mentionnée, j'en éprouvai l'évidence. Je vivais au Canada et il était évident que je n'y étais pas à l'aise. Je n'y étais pas chez moi. Michel Brunet verbalisa ce que j'avais vécu : le nom Canadien (que j'avais toujours fait mien) n'avait pas le même sens que le nom « Canadian » (qui identifiait bien le pays où je vivais). Et je préférerais abandonner le nom plutôt que ma réalité. J'étais — si l'on ose dire et si l'on veut comprendre — un Québécois de l'Ouest canadien. J'ai donc cru en l'indépendance du Québec.

Brièvement, j'ai fait mes études universitaires à Québec de 1964 à 1967. Je suis retourné enseigner au Collège de Saint-Boniface de 1967 à 1969. Puis j'ai étudié,

avec un succès mitigé, le gouvernement divin et le gouvernement humain selon S. Thomas d'Aquin, à l'université de Fribourg, en Suisse, de 1969 à 1971.

Les réticences . . .

Mes réticences concernant l'indépendance du Québec ont commencé à mon retour de Suisse en 1971, lorsque je me suis installé au sud du St-Laurent et à l'Est de Québec, à la Pocatière dans le comté de Kamouraska.

Bien commun et bien national

J'ai retenu de mon étude des gouvernements divin et princier que la tâche du gouvernement n'est pas de privilégier une partie ou l'autre de sa population — fut-elle majoritaire — mais de gouverner en justice. Le projet gouvernemental doit harmoniser l'effort de chacun pour le bien de tous. En conséquence, s'il est vrai que le profit de l'effort québécois ne doit pas être orienté de façon disproportionné vers le bien de la minorité anglaise, il reste que les Anglais du Québec œuvrent au Québec et participent à produire notre commune prospérité. Dans cette perspective, l'indépendance du Québec, l'érection d'un gouvernement national, n'est pas une évidence. Le bien national québécois (comprendons québécois-français) l'est. Mais le gouvernement se doit d'être au-dessus ou au-delà du culturel. C'était mon impression. Confirmée par l'harmonie nationale suisse. Et je la crois fondamentalement juste.

La liberté scolaire

Ma seconde réticence s'enracina dans mon expérience de minoritaire franco-manitobain. La majorité anglaise au Manitoba nous avait imposé l'école anglaise afin de nous mieux assimiler. J'ai toujours cru que la transformation sociale politiquement imposée par le truchement de l'école est un moyen lâche où des adultes s'attaquent à des enfants pour résoudre des problèmes d'adultes. Ce procédé est lâche, et aussi inhumain car il téléguidé les enfants contre leurs parents. La seule qualité de ce procédé est son efficacité . . .

Après avoir vécu ce qui me paraissait une injustice au Manitoba, j'ai été stupéfait de voir le nationalisme québécois s'orienter vers une injustice semblable. La revendication de l'école française pour tous, passant par l'intermédiaire de l'école française pour les non-anglais m'était indigeste.

La Révolution

Ce n'est pas de bonne presse de mentionner le communisme, le maoïsme ou quelque autre esprit révolutionnaire du genre, et de le nommer un péril. Je ne chercherai pas aujourd'hui à démontrer la barbarie intellectuelle, spirituelle, morale et nationale de la Révolution. Soljénitsyne l'a réussi pour qui veut lire et réfléchir. Quand l'hyper-stalinisme de Mao ne sera qu'un souvenir (si cela advient), la Chine nous livrera son propre Soljenitsyne. La démonstration est quotidienne, bien qu'on en parle peu. Je retiens seulement ceci : la Révolution détruit toujours ceux qu'elle professe vouloir sauver. Par exemple, la Révolution bolchévique voulait mettre les ouvriers au pouvoir en U.R.S.S. : maintenant les syndicats y sont fantoches ne servant que le Parti gouvernemental. Les ouvriers y sont plus muselés que jamais. Chaque fois que les Révolutionnaires prennent le pouvoir, ils se considèrent les seuls porte-paroles légitimes du peuple, c'est-à-dire des non-gouvernants. Par conséquent, les non-gouvernants qui oseraient opiner différemment des « boss » révolutionnaires deviennent des « ennemis du Peuple ». S'il fallait que les Révolutionnaires « libèrent » le Québec, et sa culture, c'en serait fait de la culture québécoise. L'invention culturelle ne serait plus que le fruit bureaucratique d'un quelconque ministère de la culture et de son génial petit dictateur.

Qu'est-ce que cela a à voir avec l'indépendance du Québec ? Les péquistes n'étaient pas des terroristes. Mais les terroristes étaient des péquistes. Et sans être terroristes (ce qui est souvent de l'infantilisme révolutionnaire), les marxistes universitaires et cégépiens semblent péquistes.

Certes le Parti Québécois est social-démocrate et non révolutionnaire. Mais jusqu'à récemment les sociaux-démocrates n'ont pas toujours paru lucides face à la Révolution. Quelle barrière offrirait-ils contre l'effort révolutionnaire lorsqu'ils seraient à la tête d'un Québec indépendant ? Cette question n'est pas vaine. L'évidence internationale nous révèle que les nationalismes sont un moyen privilégié pour conduire un peuple dans la muselière révolutionnaire. Et la tactique du dépassement par la gauche est aussi bien connue.

L'indépendance, possible ! Mais pas l'euthanasie québécoise !

L'inflation

Nous sommes entrés en coup de vent dans l'inflation lors de l'été '72. Je me souviens de l'horreur que j'éprouvai devant la hausse vertigineuse des prix. Seul un travail d'été imprévu m'a permis de l'absorber sans trop de dégâts. Cette inflation frappait plus durement les gagne-petits que la classe moyenne et plus encore que la classe nantie.

Je fus donc stupéfait, aux élections suivantes, de voir le Parti Québécois présenter un Budget de l'An I où une dévaluation monétaire québécoise allait comme de soi. J'avais l'impression que libérer le Québec ne devait pas signifier écraser les Québécois. Et je n'ai pas voté en faveur de cette indépendance.

Mort aux Québécois !

Enfin, pour moi, « vive le Québec libre » signifie « vive les Québécois libres ». Et j'ai vu militer Lise Payette dans le Parti Québécois. Si je me souviens bien, son slogan serait plutôt « Mort aux Québécois ! » Ne milite-t-elle pas en faveur de l'avortement ? Quel est ce patriotisme qui commence par admettre qu'on fauche la vie de ses plus démunis ?

Pourtant . . .

Pourtant, aux dernières élections, j'ai voté Québec libre. Voici pourquoi :

Mes réticences étaient des réticences, non des convictions fermes. Ma fierté de Québécois, mes malaises de minoritaire et mon enracinement historique ont maintenu ma conviction d'indépendance sous forme de nostalgie et de soupirs. Un choc a suffi pour entraîner la révision complète de mes réticences : le choc des « gens de l'air ».

Il m'apparaît inconcevable qu'un Québécois subisse l'interdiction de parler en français à un Québécois au Québec, fût-ce d'un avion à une tour de contrôle. Et la capitulation — fut-elle tactique et passagère — du gouvernement fédéral face à l'intransigeance des gens de l'air anglophones révélait la précarité de notre situation politique. Je veux bien collaborer avec le Canada, mais à la condition d'être moi-même en place et non sujet aux ressacs émotifs de la majorité démocratique anglaise.

Cette précarité a conduit à la révision de mes « réticences » et à leurs réponses.

Nos vivants nationaux

Mon premier espoir du succès d'un Québec libre et humain repose sur l'option démocratique que semble vouloir privilégier l'équipe dirigeante du Parti Québécois. La politique globale, intellectualiste et par conséquent étroite affichée aux précédentes élections a cédé la place à un empirisme respectueux des aspirations réelles de la population. Or, il me semble que les Québécois n'ont pas majoritairement suivi la chute intellectuelle et morale de certaines vedettes. Je crois — j'ose croire — que nos cœurs sont plus près de nos compatriotes que des profiteurs du plaisir et du scalpel.

La révolution idéologique a manifestement fait des gains et des ravages importants au Québec durant les années soixante. Les années soixante-dix nous révèlent des marxistes et des sexistes dans des syndicats, des chaires universitaires, à Radio-Québec, et un peu partout. Tous ces mouvements ne sont pas nécessairement marxistes et sexistes. Mais ils en sont parfois habités. La consolidation de ces déchéances intellectuelles nous ont

offert l'occasion de voir leur mensonge. Les promesses de nous libérer de l'injustice ont été suivies d'actes injustes des justiciers. La promesse de libérer les gens de l'angoisse de vivre par la satisfaction sexuelle a été suivi de l'hébétude et de la nausée sexuelle des couchettes anonymes. La promesse de vie intense et personnelle n'a révélé que les milliers de désespoirs silencieux des couples en rupture et des parents assassins. Ces mensonges ne sauraient continuer à nous intimider, à nous réduire au silence honteux des bien-pensants. Du moins, je l'espère.

De plus, la politique nationaliste du Parti Québécois ne peut que logiquement s'exprimer dans une politique nataliste. Certes les hommes sont incohérents. Il n'est pas assuré qu'un gouvernement national favorise la croissance de ses nationaux. Mais il aurait intérêt à le faire.

Enfin, je sais qu'en toute éventualité la vie de nos enfants sera encore moins sauvée par la culture anglaise et américaine. Ne devons-nous pas à Ottawa la présente loi sur l'avortement qui s'est avérée inapplicable dans le cas évident d'infanticides prénataux commercialisés par Herr Morgentaler ?

L'étapisme « socialiste »

L'étapisme pratiqué par le Parti Québécois l'oblige au respect du déroulement des événements qu'il cherche à orienter, et l'éloigne du sectarisme qui nous faisait craindre l'immolation du petit Québécois à sa grandeur nationale. L'indépendance entraînera peut-être un fléchissement momentané de l'économie québécoise. Elle fera fléchir tout autant l'économie canadienne. En se réalisant par étapes, l'indépendance nationale permettra cependant aux Canadiens de découvrir l'avantage de l'entente économique réciproque et de s'ajuster au changement politique. Ainsi sera évitée la situation de rupture brutale et prolongée qui serait venue du sectarisme indépendantiste.

De plus, la politique « socialiste » i.e. sociale du présent gouvernement paraît devoir coussiner les gagne-petits contre les effets trop pénibles des baisses économiques. De cette façon, la transition politique vers l'indé-

pendance pourrait n'être pas trop onéreuses pour les personnes déjà tellement démunies.

L'éveil des sociaux-démocrates

L'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates québécois (le Parti Québécois) avec une majorité écrasante pourra désamorcer la montée révolutionnaire au Québec. D'abord, un parti relativement populiste devient en quelque sorte le « peuple » au pouvoir. Sa partie de la population est incapable de rompre le contrat social lorsqu'elle se voit elle-même à la tête du pays. La couche syndicaliste et intellectuelle partisane du Parti Québécois, qui découvrait avec aisance les insuffisances du gouvernement antérieur, verra maintenant les mesures gouvernementales d'un tout autre œil. Une hausse d'impôts décrétée par le gouvernement Bourrassa eut été manifestement l'oppression des petits par le valet des multi-nationales. Mais si cette hausse est décrétée par le Parti Québécois, elle s'expliquera par notre commun sacrifice pour notre commune prospérité . . .

Les révolutionnaires authentiques sont d'ailleurs toujours minoritaires. La plupart des personnes qui adoptent le langage, l'imagerie et la liturgie révolutionnaires sont préoccupées de réformes sociales et non de révolution, de bien-être populaire et non de dictature du prolétariat. Aussi l'augmentation de la députation péquiste à Québec ne peut que noyer par le nombre de réformistes les quelques révolutionnaires qu'on eut pu y trouver.

Enfin, il semble que « La tentation totalitaire » de Jean-François Revel coïncide avec un certain réveil social-démocrate en francophonie. On y découvre que la Révolution est, plus que le « capitalisme », le pire ennemi du bien-être du peuple et des politiques sociales. Cet éveil n'a pu manquer de pénétrer nos intellectuels québécois.

La démocratie scolaire

Le respect de la démarche démocratique, le besoin de négocier en bons termes avec le Canada, me laissent croire que les anglophones du Québec ont les armes né-

cessaires pour défendre leurs écoles. Je ne travaillerai pas à porter la lutte nationale au sein des familles et contre des enfants. Et j'espère que l'on n'en arrivera pas à cet extrême.

Il est normal qu'en démocratie l'on parle un langage sectaire, confiant que ses élus nuanceront les paroles. Je comprends mieux alors le langage de l'intransigeance de militants indépendantistes et une politique plus sereine de leurs chefs. Si je dois choisir un langage de l'intransigeance, j'opterai pour celui qui favorise plutôt que défavorise ma nation. Mais je ferai aussi le pari démocratique que l'ouverture de notre société permettra aux autres de se faire valoir et aux nôtres de les respecter.

Bien national et bien commun

En conséquence, notre bien national ne saurait, dans la pratique démocratique, contredire le bien commun des habitants du Québec. Les anglophones jouissent du poids du continent et de leviers économiques appréciables. Il faut que les Québécois (donc francophones) se fassent valoir avec l'instrument à leur portée : l'indépendance politique. Mais cet instrument peut être mené en accord avec sa nature : la justice envers ceux qui lui sont soumis. . . . Si la Suisse peut laisser la politique aux multi-cultures, c'est que chaque groupe culturel y assure sa puissance par le voisinage de pays de même langue et par l'équilibre de la diversité intérieure.

Donc.

Donc, j'ai voté en faveur de l'indépendance politique du Québec et la souhaite. Mes intuitions valent ce qu'elles valent. Je suis dépassé par le fait national, comme vous probablement. Mes gageures seront peut-être déçues. Car les hommes sont des hommes. Et dans le Québec, libre ou canadien, le mal s'y mêlera toujours au bien.

C'est pourquoi je prie Dieu pour que le bien l'emporte sur le mal, en moi et en nous.



NOS ANNONCEURS



Nos annonceurs participent à la vie de la revue.

Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès...

Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Assurance vie

Fer

Avocats

Imprimeries

Comptables

Pièces d'automobiles

Construction

Placements

Quincaillerie



À VOTRE SERVICE
DANS LE
GROUPE
DE
POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L' É C O N O M I E
M U T U E L L E D' A S S U R A N C E

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

ASSURANCE-VIE

Alliance l'essentiel d'abord
mutuelle-vie

AVOCATS

de Grandpré, Colas, Amyot,
 Lesage, Deschênes & Godin.
 Avocats
 2501, Tour de la Bourse
 Place Victoria — Montréal H4Z 1C2
 Téléphone: 878-4311

GUY BERTRAND &
 CLÉMENT RICHARD, avocats
 42, rue Ste-Anne, suite 200
 Québec G1R 3X3
 Téléphone: 692-3951

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain
 & Associés

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie, suite 2
 Montréal H2P 2S4 — Tél.: 388-5738

FER

F.X. LANGE INC.

ACIER DE STRUCTURE SECOND
 TIGE À BÉTON — PLAQUES

11580 est, boul. Henri-Bourassa
 MONTRÉAL H1C 1C6 - 648-7445

Hommages de



JANIN CONSTRUCTION LTÉE

MONTRÉAL, QUÉBEC, TORONTO
et VANCOUVER

IMPRIMERIES



388-5781 8125, rue Saint-Laurent

Montréal 351, Qué.

IMPRIMERIE
JACQUES-CARTIER INC.

Imprimeurs-lithographes
Service d'artistes

8477, 8e ave. Mtl 455 - 729-1351

PIÈCES D'AUTOMOBILES



PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8

Tél.: 524-7541

COMPLIMENTS DU
Mouvement National des Québécois

ET DES SOCIÉTÉS MEMBRES:

- SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
- SNQ CENTRE DU QUÉBEC
- SNQ CÔTE-NORD
- SNQ EST DU QUÉBEC
- SNQ DES HAUTES RIVIÈRES
- SNQ DU LANAUDIÈRE
- SSJB DE MONTRÉAL
- SNQ OUTAOUAIS-NORD
- SNQ RÉGION DE L'AMIANTE
- SNQ RÉGION DE LA CAPITALE
- SNQ DES LAURENTIDES
- SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN
- SNQ RICHELIEU-YAMASKA
- SSJB DE ST-JEAN

600, place d'Armes, St. 7050, Montréal — Tél. : 545-5115
ORGANISATION — Actions et Fonds mutuels

MONTRÉAL, QUÉBEC, TORONTO
VANCOUVER
TÉL. : 514-394-1241

LES AMIS DE LA REVUE

Hommage de
GUSTAVE BELLEFLEUR

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

J. Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1L4 - 288-3628-29

BUFFET LOUIS QUINZE inc.

Banquets - mariages
7230, 19e avenue, Rosemont
Montréal H2A 2L5 - 376-8660

GERMAIN CANUEL, avocat

31 ouest, rue St-Jacques
suite 400
Montréal H2Y 1K9 - 842-9403

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle - 366-9116

NORMAND CHEVRIER

opticien d'ordonnances
lentilles cornéennes
537, rue Cherrier
Montréal - 845-2673
2033, De Salaberry
336-6459

Hommage de
JEAN-MARIE COSSETTE

GILLES-H. DESJARDINS

Case postale 40
Rapide-des-Joachims
Comté de Pontiac

K0J 2H0

Dr ALBAN JASMIN
7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

CLAUDE LACOSTE, C.G.A.
5325, rue Hubert Guertin
Saint-Hubert, Québec
Téléphone : 678-2947

LAINÉ PAUL GRENIER Enrg.

Spécialité : Laine du Québec

2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8 - 388-9154

Jean-Hubert Maranda, avocat
325 est, boulevard St-Joseph
Montréal - 288-4254

Dr ROBERT MICHAUD

241 ouest, rue Fleury
Montréal H3L 1V2

LES AMIS DE LA REVUE

PHARMACIE LÉTOURNEAU

3828, boul. Décarie
Montréal - 484-7311

DOCTEUR FERNAND POIRIER

822 est, rue Sherbrooke, suite 400
Montréal 132 Lan-3000

PEINTURE BLAINVILLE ENRG.

1020, boul. Labelle
Blainville - 435-0248

George Mainville

HOMMAGE DE

ROBERT VACHON

Médecin

HOMMAGES D'UN AMI

hommages de

g

**imprimerie
gagné
Itée**

Typographie — Lithographie

TEL. : (819) 227-2212

ST-JUSTIN (Cté Maskinongé)

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke Montréal,
H2X 1X3 ou Tél. de 3 à 6: 845-8533

Abonnement : \$15. par année. De soutien : \$20.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans le CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Yvan Sénécal

DIRECTEURS:

MM. René Chalout

Yvon Groulx

Richard Arès

Dominique Beaudin

Albert Rioux

Jean-Marc Léger

Jean Genest

Patrick Allen

M. et Mme Michel Brochu

Claude Trottier

Jean Mercier

Jean Marcel

Rosaire Morin

Jean-Marc Kirouac

Dr Pierre Dupuis

Léo Jacques

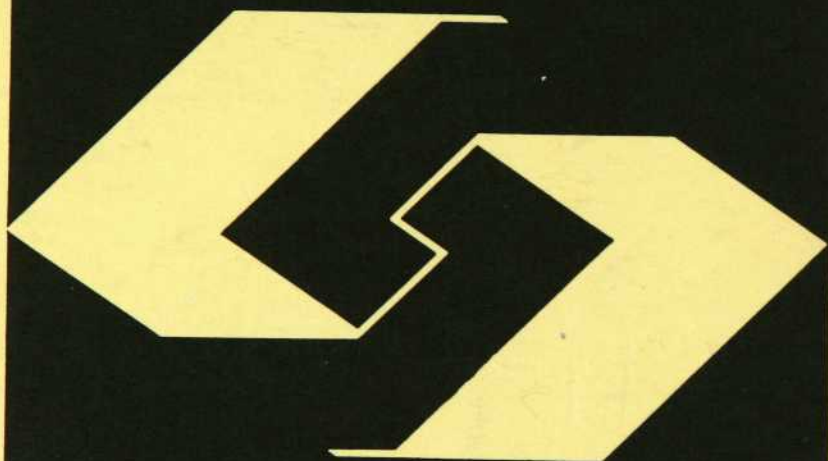
Dr Jacques Boulay

Charles Castonguay

Guy Bouthillier

La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Bas Saint-Laurent

106, rue St-Germain est
Rimouski
(418) 724-4131

Champlain

455, boul. Charest est
Québec
(418) 524-4185

Chomedey

407, boul. Curé Labelle
Chomedey
(514) 688-3832

Grand Portage

506, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
(418) 862-6913

La Chaudière

660, boul. Renaud
Beauceville-Est
(418) 774-3387

L'Estrie

13, rue Wellington nord
Sherbrooke
(819) 569-5533

Maisonneuve

1030, rue Cherrier
Montréal
(514) 527-8978

Nord-Ouest

4, 1ère Avenue ouest
Amos
(819) 732-5268

Saguenay

23, rue Racine est
Chicoutimi
(418) 543-1531

Saint-François

383, rue Hénot
Drummondville
(819) 472-1151